

Lapeyrouse



*informations
municipales*

LAPEYROUSE À L'HONNEUR

Remise de la légion d'honneur au maire Jean Michel



Dans une salle des fêtes attrayante





2014

Population : 572 hab.

Canton MONTAIGUT
Arrondissement RIOM
Département PUY DE DÔME

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction – Documentation
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE
Téléphone 04-73-52-00-79
Télécopie 04-73-52-03-89

Courrier électronique

MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr

Site Internet :
<http://63lapeyrouse.free.fr>

Jours d'ouverture

LUNDI] 14 h à 17 h
MARDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI] 8 h 30 à 12 h 14 h à 16 h 30

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année, une nouvelle équipe présentée dans les premières pages de votre bulletin municipal après le renouvellement électoral du printemps dernier.

Une équipe composée, presque à parité, de nouveaux visages, jeunes pour la plupart, dont certains visages féminins qui sauront apporter la joie de vivre, l'entrain quotidien avec une volonté d'action toute neuve et le dynamisme des jeunes années.

LAPEYROUSE vit avec son temps, à son époque, sachant garder précieusement les valeurs qui ont fait depuis plus de trente ans son image de marque : idées neuves mais réalistes, ambition d'être à l'écoute de tous et de proposer des réalisations de qualité pour le plus grand nombre, agir sans démagogie et sans sectarisme pour une commune où il fait bon vivre et où l'apprentissage du savoir par notre jeunesse a toujours été et reste la priorité.

Merci à ceux qui, durant de nombreux mandats, se sont dévoués au quotidien en se mettant à la disposition de nos concitoyens ; ils demeureront d'ardents défenseurs du bien commun et du vivre ensemble.

Notre commune a beaucoup changé, de très nombreuses réalisations ont modifié sa physionomie et la vie des gens.

Les Lapeyrousiens sont fiers des investissements mis en œuvre depuis plus de trente ans, même si, comme le dit Aragon « Rien n'est jamais acquis à l'homme » et que tout nécessite « de remettre l'ouvrage sur le métier ».

C'est la vie.

De nombreux projets nous attendent encore. Sachons garder notre enthousiasme, notre force de conviction et notre volonté indéfectible de recherche du progrès et d'instant de bonheur partagé.

Que la chaleur des fêtes de fin d'année sache nous rassembler dans ces moments de fraternité si précieux dans la vie de chacun d'entre nous.

Votre maire vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Jean MICHEL
Maire

Membre honoraire de l'Assemblée Nationale



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

BUDGET

RÉALISATIONS

PROJETS

ACTUALITÉS 2014

REPRESENTATIONS & ATTRIBUTIONS

L'ÉCOLE PUBLIQUE

FOYER LAÏC

CLUB DES JEUNES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

LA CLÉ DES CHAMPS

LAPEYROUSE ANIMATION

COMITÉ DES FÊTES

UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

AMICALE DES ANCIENS DE

LAPEYROUSE-BUXIÈRES

COTÉ PÊCHE

CATM-PG

ADRA 63

NOUVEAUX ARRIVANTS

ÉTAT CIVIL



CONSEIL MUNICIPAL

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Cette année 2014 a vu l'élection d'un nouveau conseil municipal.

Six membres (adjoints et conseillers sortants) dont un décédé, ont souhaité ne point se représenter à vos suffrages.

En votre nom, qu'ils soient remerciés pour tout le travail accompli avec dévouement au

bénéfice du bien commun et de l'intérêt communal.

Six nouveaux élus font donc partie de la nouvelle équipe. Le conseil municipal est à votre disposition et à votre écoute. Il vous remercie de la confiance manifestée avec ampleur et générosité.



1^{er} rang : de gauche à droite : Coralie TOURRET, Agnès COME, Delphine GUILHOT, Martine LEITAO (2^{ème} adjointe), Jean MICHEL (Maire), Isabelle COTTIN, Céline GUILLET, Sabine CHABRAT-MICHEL.

2^{ème} rang de gauche à droite : Daniel DESMAISON, Joël PERRIN, Georges GUILLOT (4^{ème} adjoint), Alain VIRMONT (1^{er} adjoint), Maurice BERTHON (3^{ème} adjoint), Jérémy COLAS, Mathieu GUILLOT.



REPRÉSENTATIONS & ATTRIBUTIONS

COMMISSION DES FINANCES

Agnès COME
Daniel DESMAISON
Sabine MICHEL
Coralie TOURRET
Alain VIRMONT

COMMISSION AMENAGEMENT EQUIPEMENT ET BATIMENTS COMMUNAUX

Maurice BERTHON
Jérémy COLAS
Delphine GUILHOT
Georges GUILLOT
Joël PERRIN

COMMISSION AUX AFFAIRES SOCIALES

Isabelle COTTIN
Céline GUILLET
Martine LEITAO
Sabine MICHEL

Membres

Suzanne BASSI
Madeleine LANDRIEVE
Raymonde ROBEYROLLE
Roland TOURRET

COMMISSION ELECTORALE ET D'INFORMATION

Delphine GUILHOT
Céline GUILLET
Sabine MICHEL
Alain VIRMONT

COMMISSION JEUNESSE- SPORTS-LOISIRS-ANIMATION

Jérémy COLAS
Agnès COME
Isabelle COTTIN
Delphine GUILHOT
Céline GUILLET
Joël PERRIN

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET VILLAGES

Daniel DESMAISON
Delphine GUILHOT
Georges GUILLOT
Mathieu GUILLOT
Martine LEITAO
Jean MICHEL

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Président

Jean MICHEL

Membres titulaires

Georges GUILLOT
Martine LEITAO
Alain VIRMONT

Membres suppléants

Maurice BERTHON
Agnès COME
Coralie TOURRET

COMMISSION CAMPING

Maurice BERTHON
Isabelle COTTIN
Delphine GUILHOT
Georges GUILLOT
Martine LEITAO
Coralie TOURRET



REPRÉSENTATIONS & ATTRIBUTIONS

CORRESPONDANT DEFENSE

Jean MICHEL

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Commissaires titulaires

Olivier PERRIN

Claude MARTIN

Martine LEITAO

Georges GUILLOT

Robert THEVENIN (propriétaire bois)

Jean PERRIN – BEAUNE D'ALLIER

Commissaires suppléants

Roland TOURRET

Antoine LEITAO

Michel DUFRAIGNE

Madeleine LANDRIEVE

Pierre MEUNIER (propriétaire bois)

Chantal MERCIER – DURMIGNAT

SI DE SIOULE ET MORGÉ

Titulaire Jean MICHEL

Titulaire Daniel DESMAISON

Suppléant Sabine MICHEL

SYNDICAT DE MENAT

Titulaire Georges GUILLOT

Titulaire Mathieu GUILLOT

SICTOM DES COMBRILLES

Titulaire Alain VIRMONT

Titulaire Joël PERRIN

EPF-SMAF

Titulaire Mathieu GUILLOT

Suppléant Joël PERRIN

SMADC

Titulaire Jean MICHEL

Suppléant Martine LEITAO

MISSION LOCALE

Titulaire Agnès COME

Suppléant Isabelle COTTIN

SI DE ST ELOY LES MINES

Titulaire Georges GUILLOT

Suppléant Alain VIRMONT

ASSOCIATION AIDE

MENAGERE

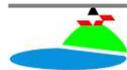
Céline GUILLET

Martine LEITAO

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Jean MICHEL

Alain VIRMONT



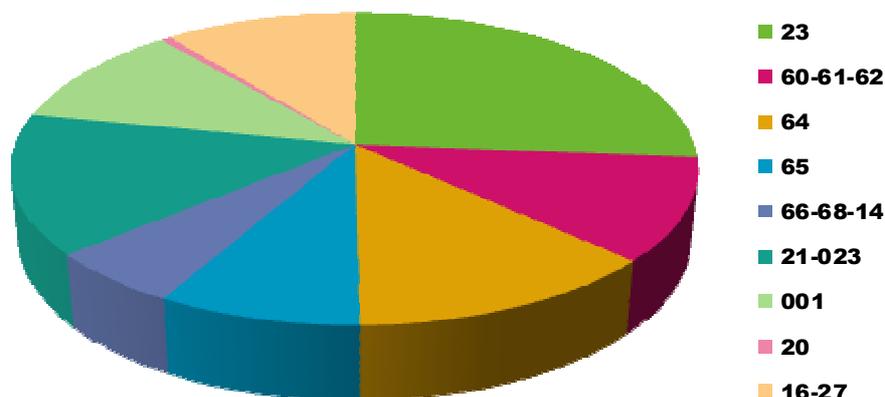
Dépenses

FONCTIONNEMENT

N°Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
60	FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie, poissons...)	87 875 €	12,66 %
61	SERVICES EXTERIEURS (location hangar, cuve gaz, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	46 900 €	6,75 %
62	AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transports scolaires, timbres, téléphone, impôts...)	35 460 €	5,11 %
64	FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, intervenants, contrats avenir ...) charges sociales	205 570 €	29,60 %
65	AUTRES CHARGES (indemnités élus, incendie, SIV Menat, SIEG, SMADC, EPF-Smaf, Mission Locale, télé assistance, subventions...)	132 504 €	19,08 %
66-68-14	CHARGES FINANCIERES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	90 093 €	12,98 %
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	95 987 €	13,82 %

INVESTISSEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
001	Résultat reporté	171 340 €	18,94 %
20	Etudes	9 193 €	1,02 %
21	Immobilisation corporelles (tracteur, turbo-tondeuse, mobilier salle des fêtes...)	135 409 €	14,97 %
23	Travaux église, salle des fêtes, mur cimetière	420 931 €	46,52 %
16	Remboursement emprunts	159 000 €	17,57 %
27	Remboursement EPF-Smaf	8 910 €	0,98 %



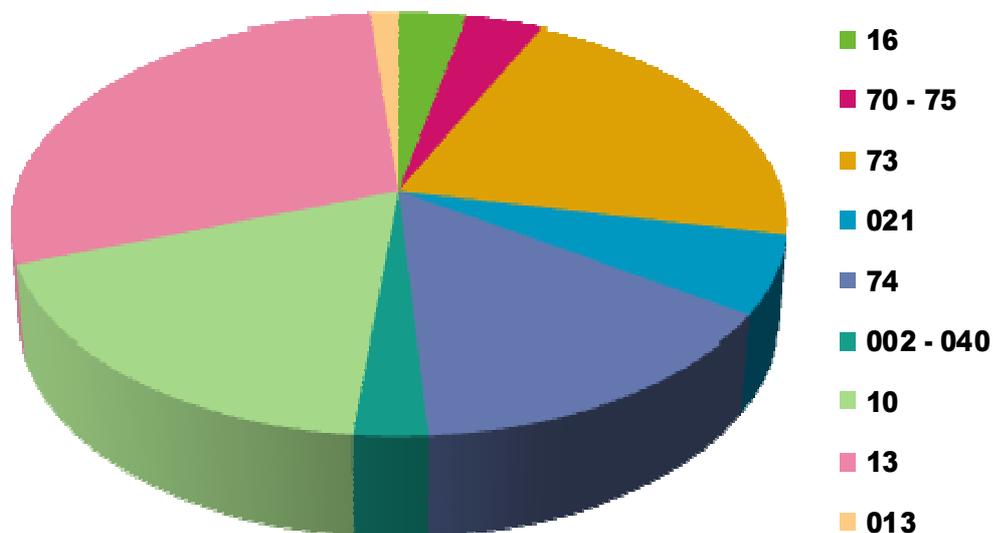
Recettes

FONCTIONNEMENT

N°Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
70	PRODUITS DIVERS (concessions cimetière, photocopies, pêche, tennis, vaisselle, bois, RODP, SIAEP, camping, Clé des Champs)	35 100 €	5,05 %
73	IMPOTS ET TAXES (contributions directes, taxe additionnelle aux droits de mutation...)	342 305 €	49,30 %
74	DOTATIONS - SUBVENTIONS	234 094 €	33,71 %
75	AUTRES PRODUITS (locations appartements, salle des fêtes, ordures ménagères....)	23 403 €	3,37 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
002	EXCEDENT REPORTE	37 687 €	5,43 %
013	Remboursement sur rémunérations	21 800 €	3,14 %

INVESTISSEMENT

N°Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
10	DOTATIONS – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	285 975 €	31,61 %
13	SUBVENTIONS (salle des fêtes, église, tracteur)	466 319 €	51,54 %
16	EMPRUNTS	52 000 €	5,75 %
001	EXCEDENT REPORTE		
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	95 987 €	10,61 %
040	OPERATIONS D'ORDRE	4 502 €	0,49 %
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		



RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2014

SUBVENTION DE L'ETAT

Mur du cimetière 6 587 €

D.E.T.R

Logement de la Poste 16 000 €

SUBVENTION DU DEPARTEMENT

Acquisition tracteur 17 500 €

DOTATIONS DE L'ETAT

Une nouvelle fois les dotations de l'Etat aux collectivités ont baissé en 2014

Dotations	2012	2013	2014
DGF	186 092 €	168 203 €	162 588 €
Dot nationale péréquation	/	7 402 €	319 €

La commune a dû faire face à cette baisse des dotations alors que tout augmente, le budget 2014 a été voté sans augmentation d'impôts.

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2014

Association des Parents d'élèves	15 000 €
Coopérative Scolaire + jouets	2 500 €
Union Sportive	2 000 €
Fanfare de Montaigut	470 €
Comité des Fêtes	800 €
Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières	400 €
Foyer Culturel Laïc	500 €
Lapeyrouse-Animation	280 €
La Clé des Champs animation	2 000 €
FNDI	200 €
Lutte contre le Cancer	150 €
Société de Chasse	140 €
CATM-PG	250 €
Œuvre des Pupilles	150 €
Jeunes Footballeurs	1 200 €

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT TOTAL	COMMUNE	SYNDICAT	COMMUNAUTE DE COMMUNES	DEPARTEMENT	REGION	TAXE SPECIALE EQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE HABITATION	96 608	96 104					504	
TAXE FONCIERE PROP. BATIES	192 855	105 608			86 687		560	
TAXE ORDURES MENAGERES	75 456		75 456					
TAXE FONCIERE PROP. N B	133 916	97 995					20	35 901
TAXE ADDITIONNELLE FONCIER N B	1 381			1 381				
CFE	12 197			10 615			252	1 330
IFER	15 321			3 419	2 367	9 535		
CVAE	18 872			5 002	9 153	4 717		
TOTAL	546 606	299 707	75 456	20 417	98 207	14 252	1 336	37 231

Les sommes perçues au niveau communal ont augmenté passant de 295 866 € en 2013 à 299 707 € en 2014 soit une hausse de -1.30 %.

On peut constater, alors qu'il n'y a pas eu de changement des taux d'imposition votés par le conseil municipal, une légère hausse des sommes perçues au titre de la taxe d'habitation (+0,26 %), de même pour les taxes foncières sur les propriétés bâties (+2,43 %), ainsi que pour les propriétés non bâties (+1,12 %), cela résulte de la revalorisation des bases décidée au niveau national.

La redevance pour les ordures ménagères s'élève à 75 456 € alors qu'elle était de 66 144 € en 2013 soit une progression de 14,08 %.

La part départementale se situe à 98 207 € au lieu de 97 893 € en 2013 soit une hausse de 0,32 %, celle de la Région passe de 16 698 € en 2013 à 14 252 € en 2014 soit une baisse de 17,16 %.

Les taxes annexes sont en légère baisse et passent de 37 453 € en 2013 à 37 231 € en 2014 soit -0,60 %.

SALLE DES FETES

Pari tenu, les travaux de la salle des fêtes étaient terminés fin novembre 2013. La réception a eu lieu le 19 décembre 2013. Quelques menues rectifications étaient nécessaires avant que ne passe la commission de sécurité venue le 08 janvier 2014 et qui a émis un avis favorable.

Nous avons pu tenir notre réunion publique dans les locaux ô combien accueillants, d'une grande beauté architecturale avec une scène complètement rénovée et des cuisines neuves avec un matériel parfaitement adapté.

Il ne restait plus qu'à finir les abords extérieurs. Le grillage fut posé par l'entreprise NOEL PAYSAGES, il ferme cet espace qui est ainsi sécurisé. L'engazonnement a été opéré au printemps par les employés communaux. L'année pluvieuse constitua donc un temps idéal pour la prise du gazon.

En fin d'année 2013, fut également réalisé l'achat de tout le matériel nécessaire à la cuisine ainsi que les assiettes, verres, couverts permettant d'accueillir 200 convives, les tables et chaises furent également livrées au cours du mois de décembre.

Le montant des acquisitions opérées est le suivant :

- Tables, chaises 27 626 €
- Vaisselle 8 281 €

De nombreuses manifestations se sont déroulées au cours de cette année 2014 dans cette salle enviée par de nombreuses communes.

Le prix de location de la salle a été fixé par le Conseil Municipal :

- Ensemble 200 € + 60 € chauffage
- Petite salle 120 € + 40 € chauffage
- Associations 30 € 50 € si chauffage
- Vaisselle 50 €



**Aménagement
extérieur de la salle
des fêtes**

RÉALISATIONS

Avant chaque manifestation, une visite a lieu avec le futur occupant ainsi qu'une visite à la fin de la manifestation valant état des lieux. Il est demandé à tous de préserver les installations, de faire très attention afin qu'il n'y ait pas de dégradations et de rendre les lieux dans un état de propreté exemplaire sans aller, bien entendu, jusqu'à l'absurde.

EGLISE

Tous les travaux étant terminés et ayant été réglés, il ne restait qu'à procéder à la réinstallation de la statue sur le pignon Ouest. C'est l'entreprise PERRIN-COLAS qui s'est chargée d'exécuter ce travail et de fixer la statue de pierre au sommet du pignon. Merci à l'entreprise d'avoir réalisé ce travail délicat.



Remise en place de la statue pignon ouest

VOIRIE

Un nouveau programme de voirie a été exécuté au cours de l'année 2014. Les travaux suivants ont été mis en œuvre par le Syndicat Intercommunal de Voirie de Menat auquel la commune est adhérente et ont concerné les chemins :



De la Robine et de Buxerolles



Des Mondeniers



Du Créchol



RÉALISATIONS



Autour de l'église

Il s'agissait de la réalisation d'un enduit bicouche pour un montant de 35 000 € pour lequel une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général pour un montant de 10 500 €.

Des emplois partiels ont été réalisés, une première partie au printemps avec finition au mois d'octobre. Ils ont permis la remise en état de toute la voirie communale goudronnée permettant un état d'entretien satisfaisant avant l'hiver 2014.

PANNEAUX

Un panneau indiquant les lots à vendre au lotissement Les Gayots a été posé par les employés communaux.

Il est rappelé qu'il reste trois lots à vendre au prix de 20 € le m² :

- YE n° 200 1 068 m²
- YE n° 201 1 075 m²
- YE n° 203 1 216 m²

Toute la viabilité intérieure est bien entendu réalisée avec voirie, tout-à-l'égout, téléphone, éclairage.

TRACTEUR

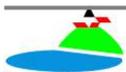
Il a été procédé à l'achat d'un nouveau tracteur, le précédent acquis en 2000 comptait plus de 12 000 heures de travail. Le prix d'acquisition s'est élevé à la somme de 78 600 € comprenant le tracteur, l'adaptation au broyeur et au chargeur et à la lame de déneigement. Il s'agit d'un tracteur d'une puissance supérieure au précédent, 115 CV avec pneus routiers.

La commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de 17 500 €.



Une turbo-tondeuse de marque ROUSSEAU de même largeur que la précédente a également été acquise pour la somme de 11 200 €.

Pascal est ainsi parfaitement équipé pour procéder à l'entretien tant des bas-côtés de la voirie communale que de la tonte des espaces verts autour du plan d'eau.



PLAN D'EAU

Une visite des services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne a eu lieu en mai 2013 avec un rapport mentionnant les opérations qui devaient être effectuées pour être en conformité avec la législation applicable.

C'est ainsi que la commune a fait procéder à la réfection du déversoir de crue par l'entreprise PERRIN-COLAS avec reprise du socle et du niveau. Il convient de rappeler que les premiers travaux de mise en place de ces installations datent de 1985.



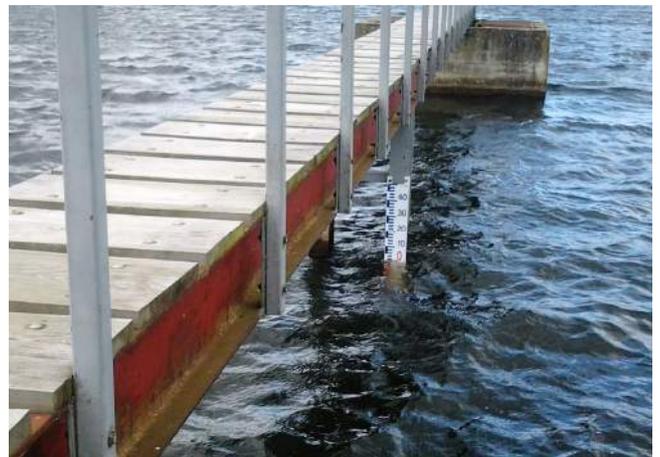
Réfection du déversoir de crue

De même, il a été demandé qu'à proximité de ce déversoir soit mise en place une borne IGN indiquant l'altitude exacte de la digue. C'est le bureau d'études REUR qui a procédé à l'installation. L'altitude est de 491.36.

Une échelle de niveau a aussi été installée à la demande de ce même service pour mesurer l'amplitude de variation de hauteur du plan d'eau. Il a été expliqué que cette variation n'était pas d'une amplitude énorme entre l'été et l'automne, périodes de basses eaux et l'hiver et le printemps, périodes de

hauteur maximum. Tout ceci est donc conforme aux exigences précitées.

Un cahier mentionnant les relevés des débits des drains mis en place en pied de digue est régulièrement tenu par Jean-François BERNARD, cahier où sont notés également tous les problèmes rencontrés au quotidien.



Mise en place d'une échelle de mesure

PETITES INSTALLATIONS

Un boîtier électrique a été commandé pour la manifestation du 14 juillet au plan d'eau. Il a été fourni par Fabrice MEUNIER qui s'est dévoué sans compter pour procéder à cette installation et la vérification du bon fonctionnement de cette dernière. Une intervention de dernière minute a même été nécessaire à 21 heures due à un mauvais fonctionnement de l'éclairage du chapiteau avec court-circuit consécutif aux intempéries de la nuit.

De même, l'intéressé a fourni un nouveau boîtier pour la fête patronale de septembre installé au stade permettant aux forains présents de se brancher de manière sécurisée.

RÉALISATIONS

Enfin, il a été procédé à l'acquisition de deux mâts avec deux gros projecteurs permettant d'éclairer les manifestations du plan d'eau.

Le coût de ces fournitures s'est élevé à la somme de 4 596 €.

ÉCOLES

L'attention de la municipalité a été attirée par Monsieur le Directeur sur la porosité des fenêtres côté Ouest qui n'avaient pas été changées lors de l'exécution des travaux de rénovation de l'école. Des infiltrations ont eu lieu et l'isolation thermique est également défectueuse. Il a été demandé à différentes entreprises d'établir un devis et c'est l'entreprise LANDEMAINE de Lapeyrouse qui a fait la meilleure offre et qui a exécuté les travaux qui viennent de se terminer et ont eu lieu sur trois samedis consécutifs afin de ne point perturber la classe. Ils donnent entière satisfaction. Le changement est très sensible.



**Nouvelles
fenêtres à
l'école**

De même, l'entreprise a procédé au remplacement des fenêtres du vestiaire Sud, une partie ayant été cassée et l'autre endommagée, le tout a été réalisé pour le prix de 8 815 €.

ACHAT DE PETIT MATÉRIEL

Il a été procédé à l'acquisition d'un poste à soudeuse pour le prix de 413 €. L'employé communal est maintenant bien équipé.

De même des panneaux « voie sans issue » concernant l'accès aux villages de Chez Jabot et Le Plaix. ont été acquis et doivent être posés prochainement.

MUR DU CIMETIERE

Une partie du mur d'enceinte s'est écroulée, il a été demandé à l'entreprise PERRIN-COLAS de procéder à la réfection et à la reconstruction de cette partie dégradée. La réalisation est en cours et devrait être achevée au moment de la parution du bulletin. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 15 757 € TTC.

Un incident s'est produit le 28 juin dernier avec accrochage avec un camion de l'ancien portail d'entrée du cimetière. Celui-ci s'est trouvé inutilisable et les piliers de pierres d'encadrement ont été mis à terre. L'entreprise a donc procédé à la repose de l'encadrement et doit faire installer prochainement le portail qui a été commandé à une entreprise spécialisée. Le tout est pris en charge par l'assurance de l'entreprise.

Concernant le mur de soutènement côté Sud dans le pré « du château », une étude spécifique a été demandée à un spécialiste, la société ITC qui s'est adjoint un expert sur l'étude des sols, l'entreprise ALPHA BTP SUD.

Le premier rapport de cette entreprise vient d'être communiqué en mairie, il conclut à la réalisation de tirants tous les 1.5 mètres afin de consolider cette enceinte haute de 8 à 10 mètres. Le rapport d'ITC devrait être communiqué dans les prochains jours, il permettra de prendre une décision quant à la mise en œuvre de ces préconisations et de solliciter toutes les subventions auprès du Département et de l'Etat.



Repose de l'encadrement du portail du cimetière

ACQUISITIONS

Doivent être envisagées en 2015 les acquisitions suivantes :

- Nouvelle petite tondeuse pour les espaces verts, la présente allant « rendre l'âme », une modernité est bien nécessaire.
- Une nouvelle chaudière au camping sera certainement utile, un devis sera demandé à plusieurs vendeurs.
- Un aspirateur pour la salle des fêtes
- Un changement des ordinateurs à l'école est également envisagé avec l'acquisition d'un tableau numérique, un devis sera demandé auprès de fournisseurs spécialisés.
- Columbarium : toutes les cases ont été vendues, il doit être procédé à une extension. Des devis seront sollicités auprès d'entreprises spécialisées.

LA POSTE

Une nouvelle proposition vient d'être formulée par La Poste concernant la création d'une agence postale en Mairie.

La proposition est la suivante : versement chaque mois de la somme de 996 € indexée pendant neuf années renouvelables pour la même durée afin de permettre l'embauche d'une personne au moins un mi-temps.

L'installation du bureau avec banque et matériel payés par La Poste sera dans la bibliothèque jouxtant le secrétariat avec communication avec ce dernier. La Poste allouera à la commune une participation pour les menus travaux restant à sa charge une somme de 3 000 €.

Tout ceci nécessite, comme le prévoit la législation, la mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Une étude pour l'installation d'un monte-handicapé a été établie par le Cabinet AMEIL, architecte, pour un montant de 65 680 € HT. La Poste participera financièrement aux travaux pour la somme de 27 000 €. Une subvention est également sollicitée auprès de l'Etat et auprès du Département.

La première partie des travaux concernant la mise en place du bureau devrait être exécutée en cours d'année 2015, l'accessibilité en début de l'année 2016.



Bureau de poste

VOIRIE

Une demande de subvention a été formulée au titre du FIC (fonds d'intervention communal) pour un montant de travaux de 37 000 €. Le syndicat intercommunal de voirie de Menat a établi le devis correspondant qui sera pris en compte dans le cadre du budget 2015.

LOGEMENT

La réfection de l'ancien logement de La Poste est envisagée. Les devis ont été envoyés par les entreprises, ils s'élèvent à la somme de 54 664.53 € HT.

Des devis complémentaires devront être sollicités au vu du transfert du bureau en Mairie et la récupération des locaux qui peuvent être intégrés au logement en cours de réfection.

Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat à hauteur de 16 399 € ainsi qu'auprès du Ministère de l'Intérieur pour 27 000 €.

Logement à louer au deuxième étage
de l'école

LOCATION DE LOGEMENT

Il est rappelé qu'un logement complètement refait à neuf est libre à la location :

- Au deuxième étage à l'école, un appartement de 83 m² comprenant deux chambres, cuisine, salle de bains et salle à manger pour un prix de location de 370 € mensuel avec charge annuelle d'environ 1 000 €

Toute personne intéressée peut s'adresser en Mairie.



LAPEYROUSE à l'honneur

En ce 27 juin 2014, notre commune toute entière était à l'honneur pour la remise de la Légion d'Honneur à Jean MICHEL, notre maire depuis 1977 et député du Puy-De-Dôme de 1997 à 2012.

C'est son ami, l'ancien Ministre Michel CHARASSE, membre honoraire du Parlement et haut membre du Conseil Constitutionnel, qui devait lui rendre hommage et lui remettre cette haute distinction républicaine.

Comme l'intéressé devait le lui dire « merci pour ce moment d'amitié et de fidélité qui nous permet de lui dire toute notre affection ».



Michel Charasse et Jean Michel

Après avoir rappelé que cette légion d'honneur lui a été décernée à la demande de son ami le Ministre Alain VIDALIES, il mentionna la loi du 29 mai 1802 qui institua cette distinction et plus particulièrement son article 1^{er} titre II qui précise « que peuvent être nommés membres de la légion d'honneur les citoyens qui, par leur savoir,

leurs talents, leurs vertus ont contribué à établir ou à défendre les principes de la République ou à faire aimer et respecter la justice ou l'administration publique » où, devait-il préciser « tous les favoritismes des anciens ordres royaux étaient définitivement écartés par l'admission légale dans le nouvel ordre national de tous les citoyens de toutes origines et de toutes conditions, riches et pauvres ».

Il reprit alors les exigences une à une, le savoir, les talents, les vertus et la défense des principes de la République pour conclure que le récipiendaire les avait en lui réunies en ayant ajouté deux autres, le sens de l'amitié et la fidélité.

« C'est pour ça que nous sommes fiers de lui et qu'il est notre ami ».

« Pour toutes ces raisons... nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur ».

Notre maire et ami, très ému, devant les éloges ainsi prononcées et un parterre de 300 invités avec, au premier rang, Monsieur le Préfet, Monsieur le député Jean-Paul BACQUET, Monsieur le Président du Conseil Général, Madame la Présidente de l'Association des Maires, Conseillère Générale du canton de Montaigut et les maires du canton, Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ainsi que de très nombreux amis parmi lesquels notamment, son Excellence Bernard GARCIA, ancien ambassadeur, le bâtonnier Gilles-Jean PORTEJOIE et Madame, Monsieur et Madame Jean-Jacques KEGELART, inspecteur général de l'environnement et de l'équipement, Monsieur François GOURDON, président honoraire de Tribunal Administratif Monsieur Robert POUGHEON,

Président de chambre à la Cour d'Appel, Messieurs les Professeurs de médecine Olivier AUMAITRE, Jean PONSONNAILLE et Madame, Monsieur HABOUZIT, directeur général de La Montagne, Monsieur VEDRINE, directeur financier du Groupe Centre-France, Monsieur Georges GROINE du Paris-Dakar et Paris-Pékin, Monsieur Alain MARTINET, ancien premier adjoint de Clermont, Monsieur et Madame Jean-Robert LINDRON, Monsieur et Madame Roger MASLE, de nombreux membres du barreau de Clermont-Ferrand, etc... devait commencer son propos par ces mots à l'intention de son ami Michel CHARASSE « que d'éloges mais je dois dire que si je me mets à imiter notre ami commun (le Bâtonnier Gilles Jean PORTEJOIE assis au premier rang) il est vrai, avocat de profession, je dirai –c'est encore en dessous de la vérité- »

« Mais trop c'est trop. Si la légion d'honneur créée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte récompense, depuis ses origines, les mérites éminents, militaires ou civils rendus à la Nation, je ne suis pas sûr que ceux qui viennent d'être énumérés soient assez grands pour justifier cette nomination, qui est, peut-être, plus due à l'habitude de décerner cet insigne aux anciens parlementaires !!! »

Puis il devait rappeler « les mérites de ce grand serviteur de l'Etat qu'est Michel CHARASSE, fidèle collaborateur du Président MITTERRAND, travailleur acharné, visionnaire écouté et entendu, confident des moments difficiles et de solitude, sénateur infatigable et questeur de la Haute Assemblée, etc... »

Jean MICHEL devait ensuite s'attacher à brosser un tableau de sa vie autour de deux thèmes, le hasard et la nécessité : hasard d'être là et nécessité de l'intérêt général : « dans tous les mandats, il n'y a de

grandeur que dans l'appel au dépassement ou mieux encore, dans l'exemple qui peut être donné au-delà de l'apparence, sans démagogie et sans dictat des intérêts particuliers. Il faut savoir aller à contre-courant des idées les plus répandues, souvent les plus injustes ou les plus démagogiques. »



Et de poursuivre « l'attitude à avoir peut parfois laisser croire à un certain autoritarisme ou à une certaine rigidité d'esprit, je pense en définitive que c'est tout le contraire. Il n'est pire attitude que de laisser croire et de ne point faire. De promettre et de ne point tenir. De se laisser aller à la facilité. Choisir est toujours se priver et constitue l'essence même des hommes de liberté.

J'aime la République, j'aime ma commune.

Tout cet amour, je ne pourrai l'exprimer sans ma famille, mes parents, dont ma mère adorée ici présente, qui ont permis aux quatre garçons que nous sommes de faire des études supérieures... »

ACTUALITÉ 2014

Il devait terminer par ces mots qui décrivent mieux que tout sa personnalité « à vous tous et à vous toutes, merci d'être ici, à mes côtés, pour ces instants magiques mais soyez certains d'une chose, ne sont ici présents que ceux que j'aime et pour qui j'ai un profond respect : amis de cœur, amis de fête, amis de chasse, amis tout court. »

Tous les invités partagent alors un long moment de convivialité autour de tables amicales et peuvent déguster les mets de très grande qualité préparés par Jean-Luc et toute son équipe du Castel Hôtel.



Amis et famille étaient tous réunis



LA RETRAITE POUR CHRISTIANE GUILLOT

« Merci Kiki », tel était le sigle apposé sur les banderoles aux murs de la toute nouvelle salle des fêtes ou encore tatoué sur les visages des enfants pour le départ à la retraite de Christiane GUILLOT, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, après trente années au service de l'école communale.

Le Maire, Jean MICHEL et le conseil municipal avaient invité, pour l'occasion, les enseignants et les parents d'élèves, les écoliers et les animatrices de l'association « La Clé des Champs » qui gère le périscolaire.

La jeune retraitée a été accueillie par Damien CLUSEL, directeur, qui a ouvert la séance avant de passer le micro à Céline GUILLET, animatrice du périscolaire, pour un « au revoir » personnalisé des enfants à leur « Kiki » grâce à un diaporama où tout le monde a pu se reconnaître.

Jean MICHEL a retracé le parcours de Christiane GUILLOT, fille d'agriculteurs du pays, mère de deux garçons, Nicolas et Benoît, qui a commencé sa carrière à l'entreprise ESBA durant 6 ans avant de s'arrêter 6 autres années pour élever ses enfants. Elle a ensuite pris le poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à l'ouverture de la classe en 1984 jusqu'à sa retraite bien méritée.

Christiane GUILLOT a ainsi travaillé avec 5 directeurs et une quinzaine d'instituteurs. Durant toutes ces années, elle a su s'adapter aux différents maîtres et directeurs et se faire apprécier par son sérieux, sa douceur, sa gentillesse et sa relation avec les parents d'élèves.

Cadeaux et pot de l'amitié offerts par la municipalité ont clos cette manifestation.





**Discours d'adieu à Jean LESCURE,
ancien conseiller municipal, décédé le 30 Mai 2014**

Chère Henriette,
Hervé et Viviane,
Fabien et Valérie,
Yan,

Lapeyrouse vient de perdre l'un des siens, connu pour son bon sens, sa convivialité, sa simplicité.

Dans son village du Cluzeau, Jean a vécu loin des affres de la vie et de la ville.

Vieille famille de Lapeyrouse, Jean était né le 3 juin 1926 au Cluzeau, entouré de l'affection de ses parents, il devait fréquenter l'école primaire puis le lycée professionnel de GANNAT où il obtint un CAP d'ajusteur.

Sous le diplôme obtenu perçaient à la fois l'intelligence de la main et celle de l'esprit.

C'est l'époque où, à peine la scolarité terminée, on rejoignait soit la ferme soit l'on trouvait un emploi dès le lendemain matin dans une entreprise locale.

Jean rejoignit donc l'AEC à Commentry et ne revint à la ferme qu'en 1947 après le décès de sa mère le 29 avril 1946.

N'ayant pas 20 ans il est reconnu soutien de famille et se verra exempté de service national.

Jeune agriculteur dynamique, il devait se marier dès février 1948, à Virlet, avec vous Henriette BARRET, qui allait lui donner un fils, Hervé, né en août 1950.

C'est encore l'époque où les enfants aident leurs parents à la ferme dès leur plus jeune âge tout en fréquentant l'école communale.

Hervé ne va pas échapper à la tradition et partage avec ses parents la vie de l'exploitation, devenant, après un apprentissage, ô combien, fructueux, chez Monsieur JAUBERT, un mécanicien hors pair du monde agricole.

L'agilité du père était donc transmise et multipliée et devait encore se transmettre à son petit-fils Fabien.

Agriculteur à Lapeyrouse sur une exploitation de 72 hectares, dans le haut de la commune, n'était pas tâche facile, il fallait savoir travailler, mais Jean savait allier la modernité avec la tradition, faisant des produits de qualité.

Tout ceci nécessitait un travail acharné dans lequel Henriette prit au quotidien une part importante.

Il est parfois difficile d'abandonner ce qui fait votre vie au jour le jour, et c'est ainsi que, bien qu'à la retraite, Jean et Henriette continuèrent comme l'on dit à la campagne « d'avoir des bêtes » et ce, jusqu'à l'extrême limite de septembre 2008, où, sous la pression amicale d'Hervé, il cessa toute exploitation, il était plus que temps, car, dès janvier 2009, un accident vasculaire devait mettre fin à toute possibilité de travail.



Mais heureusement, la vie lui avait réservé de bons moments et c'est ainsi que nous avons eu, ces anciens colistiers, la joie de partager ces instants privilégiés en étant aux côtés de Jean au Conseil Municipal de 1989 à 2001.

Pendant ces douze années, c'est avec assiduité qu'il était présent, peut-être pas en avance, mais toujours là, pour faire part, avec bon sens, d'un avis éclairé, sachant s'attacher à l'essentiel et renvoyant soit par de grands gestes ou par un brrr... guttural tout ce qui n'était qu'apparence et futilité.

Que de belles histoires racontées, certaines vécues avec le voisinage parfois marqué, il est vrai, par l'originalité ou un côté non académique.

Jean et Henriette étaient dans le village les éléments stabilisateurs et de référence sur lesquels on pouvait compter.

Aimant le travail bien fait, il savait également économiser, un sou était un sou et dépensait son argent à bon escient.

Pas une manifestation organisée par la commune où il n'était pas présent, de la fête du 14 juillet à la fête du plan d'eau, de la potée à la fête patronale, toujours là dans ces instants de convivialité avec sa famille. Que de joies partagées.

Après la rupture intervenue en janvier 2009, Jean devait rester près d'une année absent de la commune, d'hôpital en centre de rééducation avant de revenir au Cluzeau où Henriette, durant près de quatre ans, fut à ses côtés, jour et nuit, pour lui prodiguer des soins attentifs et le réconfort qui font que dans ces moments difficiles, l'affection des siens est l'élément moteur de la poursuite

de la vie et du maintien de la petite lueur d'espoir que chacun porte en soi d'être reconnu et de ne point tomber dans l'anonymat.

Je pense que toutes et tous ont présent à l'esprit la reconnaissance due à Henriette dont le courage n'a d'égal que l'affection qu'elle porte aux siens.

Cher Jean, tu nous as quittés, mais nous garderons au plus profond de nous, ta joie et le bonheur partagé avec les tiens et toutes ces années passées au service de ta famille, de la collectivité et du bien commun. A vous tous, ses proches, au nom de la commune, je vous fais part de nos sentiments attristés et amicaux.





**Discours d'adieu à Maurice GAUVIN,
ancien conseiller municipal, décédé le 11 Juin 2014**

Chère Suzanne,
Carine et Régis,
Pauline et Raphaël,
Robert et Bruno,
Chers amis,

Même si depuis quelques semaines, l'issue semblait inévitable, quel sentiment d'impuissance, de révolte, nous habite devant ce mal qui emporte nos compatriotes de tout âge, mal insidieux et pervers qui se dissimule et n'apparaît souvent au grand jour qu'au moment où il est déjà trop tard pour agir.

Pourtant votre vigilance a été grande et les contrôles fréquents mais, comment se douter, alors que l'on est à la retraite, que l'on jouit paisiblement des fruits du travail accompli pendant une longue vie professionnelle de labeur, que se cache en soi, de manière indécélable, même par les meilleures analyses, celui qui, sans distinction, va vous emporter.

Maurice était entouré de l'affection des siens, de toute sa petite famille et savait répandre autour de lui tant l'amour partagé que sa gentillesse débonnaire prenant la vie avec recul et philosophie.

Il était né le 8 septembre 1944 à Vernusse d'une famille d'agriculteurs, son père étant ouvrier agricole gravement handicapé et reconnu comme tel à 80 % à la suite d'un accident du travail, sa mère resta au foyer

et apporta ainsi qu'à son frère Robert, amour, tendresse et affection.

Après l'école primaire à Vernusse, après le certificat d'études, Maurice devait faire trois années d'apprentissage dans un garage d'une commune voisine, celle de Montmarault.

C'était également l'époque où l'on faisait encore du service militaire, il fut affecté à Montléry puis, au sortir du service national, nous le vîmes arriver à Lapeyrouse comme ouvrier mécanicien employé au garage Méritet.

Il était un peu chez lui, il connaissait tout le monde et avait un mot gentil pour chacun, tout en gardant le calme nécessaire dans les occasions les plus urgentes.

Il faut dire qu'avec Paulo il faisait une bonne équipe, complémentaire, dont le sérieux s'accompagnait parfois d'un sourire complice dans un bon tour qu'ils venaient ensemble de faire.

Bien qu'originaire de Vernusse, la vie de Maurice était à Lapeyrouse. Présent à toutes les manifestations, à toutes les fêtes, de tous les voyages, il ne pouvait, dans ces conditions, que rencontrer l'âme sœur. Son dévolu se porta sur Suzanne, jeune institutrice et fille du restaurant bistrot et épicerie de la place, lieu de rendez-vous habituel des jeunes et moins jeunes du dimanche matin.



Le mariage eut lieu le 9 juillet 1968 accompagné par la vielle de Gaston Rivière. Les futurs époux prirent leur temps et c'est le 27 novembre 1974 qu'eut lieu la naissance de leur fille Carine, égérie et pronostiqueuse des résultats électoraux.

C'est aussi le temps de l'école où toute la famille se retrouve soit au titre du travail soit au titre de l'habitat, de la participation aux fêtes de Lapeyrouse et de ses lundis avant de prendre la décision de voler de ses propres ailes, de racheter le garage CITROEN de Commentry et de s'y installer en juin 1980 où, durant 20 ans avec des compagnons reconnus, il fit progresser le chiffre d'affaires et vendit avec la complicité de François de nombreux véhicules remportant les challenges plusieurs années consécutives.

La sagesse lui fit prendre sa retraite dès l'an 2000 alors qu'il n'avait que 56 ans ayant la même semaine marié sa fille bien aimée, les souvenirs et les photographies sont là pour témoigner du bonheur partagé. Ce bonheur se trouvait amplifié avec la naissance de ses chers « titis » Pauline et Raphaël qu'il adore et chérisse comme tout papy affectueux et comblé d'amour.

C'est également le temps de l'amitié et des voyages, des moments de convivialité, bref, une vraie retraite bonheur et son engagement aux côtés de la municipalité ayant été élu conseiller municipal en mars 2001 jusqu'en 2008, mandat exceptionnel de 7 ans.

Même s'il ne tenait pas de longs discours, Maurice faisait partie de ces hommes de

bon sens qui savent faire la part des choses, s'attacher à l'essentiel et ne pas s'arrêter à l'apparence.

Au cours du mandat de nombreux bâtiments communaux furent adaptés ou refaits de fond en comble, l'école, les logements, la mairie, la poursuite de l'aménagement du bourg et son éclairage, du carrefour de La Maison Rouge, l'illumination du stade, réfection des tennis, programme de voirie, le multiple rural...

Maurice était heureux de participer aux moments de convivialité. S'il existe un paradis pour les hommes de bonne volonté et de bonne composition, Maurice en a déjà pris le chemin ou est déjà arrivé, partout il n'a que des amis !!!

Jusqu'au bout, Maurice a tenu à participer à toutes les manifestations, que ce soit celle de la réunion publique en début d'année ou il y a quelques jours encore pour celle du 8 mai où, très affaibli il avait, sur son visage, ce sourire amical qui avait du mal à dissimuler la souffrance subie.

Les Lapeyrousiens garderont de lui, le souvenir de celui qui a su s'intégrer à la vie communale, qui a su partager leurs joies et leurs peines, qui a été à leurs côtés.

Qu'il repose ici en paix et reste à jamais parmi nous.

Qu'il est dur de perdre un ami. Le souvenir, c'est la présence dans l'absence, c'est la parole dans le silence, c'est le retour sans fin du bonheur passé auquel le cœur donne l'immortalité. Adieu Maurice.

A toute la famille, les Lapeyrousiens reconnaissants et attristés présentent leurs très sincères condoléances.





Discours d'adieu à Paul MEUNIER, ancien adjoint au Maire, décédé le 7 Octobre 2014

Madeleine,
Arlette et Martine ses enfants
Vous les petits-enfants et arrière-petits-
enfants,

En cette année 2014, nous avons une nouvelle fois à déplorer la disparition d'un ancien élu de votre conseil municipal, élu durant trente ans de 1971 à 2001 et adjoint au maire durant deux mandats de 1989 à 2001.

Comme nos autres amis disparus au cours de cette année, Paul était marqué par sa gentillesse, son sens de l'hospitalité et de la convivialité, l'amour de sa commune et une disponibilité mise au service de ses concitoyens durant de longues années.

Son visage était éclairé au quotidien par un petit sourire amical, une bonne humeur qu'il faisait partager à tous ses interlocuteurs avec cette légèreté dans l'expression et souvent la profondeur d'une réflexion qui savait faire la part des choses.

Paul était né le 8 avril 1932 à GOUTTIERES et est arrivé alors qu'il n'avait que deux ans à LAPEYROUSE au lieudit Les Châtaigniers.

Comme tous ses petits camarades souvent enfants d'agriculteurs, il devait fréquenter l'école communale de 1938 à 1946 date à laquelle il obtint le certificat d'études primaires.

C'était l'époque où une fois la scolarité terminée à LAPEYROUSE, les parents vous demandaient de venir participer aux travaux de la ferme jusqu'à l'âge de partir au service

militaire. Le départ pour Paul eut lieu en 1953, affecté à l'Armée de l'Air, il devait rejoindre BOUFFARIC en Algérie pendant 18 longs mois avant que de retrouver le foyer familial en juillet 1954.

Un an et demi après, le 10 décembre 1955, il devait épouser Madeleine BIZEBARRE du village voisin de La Villatte, seul le Rigoudet les avait un instant séparés. De leur union naquirent leurs deux filles Arlette et Martine qui ont eu à elles deux 8 enfants et qui ont aujourd'hui chacune deux petits enfants.

Mais à partir de la Toussaint 1954, s'était déclarée la guerre d'Algérie et Paul devait être rappelé pour ce que l'on appelait à l'époque la pacification ou « maintien de la paix » de juillet 1956 à janvier 1957. Tout ce temps passé de l'autre côté de la Méditerranée lui a valu d'être membre de la section d'AFN depuis 1974 puis ensuite son porte drapeau avant d'obtenir la croix du combattant mérite fédéral.

Avec Madeleine, Paul devait prendre l'exploitation familiale et s'installer aux Châtaigniers, exerçant le métier d'agriculteur en reprenant au passage le domaine de son beau-père au Créchol, jusqu'à l'âge de sa retraite en 1992.

Très tôt, Paul s'engagea dans le syndicalisme agricole à la FDSEA pour la défense des agriculteurs puis vint l'engagement politique au parti socialiste. Homme de progrès, il devait militer toute sa vie pour plus de démocratie, de tolérance, de justice sociale. C'est donc tout naturellement qu'il devait se présenter aux élections municipales où il fut élu pour la première fois en mars 1971 et ce, sans



interruption jusqu'en mars 2001, étant tout d'abord conseiller municipal puis adjoint au maire durant deux mandats de 1989 à 2001.

Au sein du conseil municipal, il s'est occupé tout particulièrement des travaux, membre de la commission chargée de la mise en œuvre et de leur contrôle et délégué de la commune durant trois mandats au Syndicat de Voirie de Menat.

Paul devait apporter tout son soutien durant cette période à l'ambitieux programme de rénovation de la commune et participer à toutes les réalisations communales qui ont changé tant l'aspect général de la commune que la vie de ses habitants.

Il en a été ainsi pour le programme du tout à l'égout au Bourg, à la Loge, à la Gare, à la Tuilerie avec l'édification des stations d'épuration, pour la réhabilitation des bâtiments communaux, Cure, Mairie, Cantine, Ecoles, avec la création de l'école maternelle et du stade dans les années 80, 81, 82.

Ce fut également l'époque du programme des logements sociaux, mais surtout du vote pour la mise en œuvre de la procédure de remembrement avec l'ouverture, le goudronnage des chemins et la création de fossés dans le cadre des travaux connexes pour un montant supérieur à 1 500 000 € réalisés en neuf mois.

Les terrains ayant été dégagés pendant les opérations de remembrement, ce fut dès 1985 la création du plan d'eau, des tennis, du camping puis des chalets, l'aménagement de la place de l'église et la mise en œuvre de l'éclairage public.

A chaque fois le soutien de Paul a été précieux et ses conseils ont été nombreux et judicieux.

Que d'heures passées en réunions diverses à écouter, à dialoguer, à proposer et enfin à trancher. Homme dévoué, Paul savait

s'exprimer avec gentillesse, toujours souriant et de bonne humeur apportant par ces « oui oui oui » répétés l'accord attendu.

Le travail accompli a nécessité présence et détermination mais sans oublier les moments de convivialité tant appréciés que ce soit après les réunions du remembrement, ou celles de la commission des impôts ou enfin lors du banquet annuel du conseil municipal. Chaque fois, Paul savait apporter sa bonne humeur et même s'il avait parfois oublié les paroles des chansons, il apportait aide et réconfort à ceux qui savaient se lancer dans ce périlleux exercice.

Il ne devait retrouver sa voix que lors de la retraite, membre au conseil d'administration de l'amicale des anciens où bonnes histoires et chants furent à chaque fois au rendez-vous.

Durant cette même retraite, il participa à la défense des anciens agriculteurs dans le cadre de l'association départementale des retraités agricoles ayant été en activité également délégué à la MSA.

Il s'agit donc d'une vie bien remplie au service de ses concitoyens sans oublier les membres de sa famille à qui il apportait amour et affection.

A vous Madeleine, toujours présente à ses côtés, participant plus que de raison à la vie de l'exploitation, lui ayant toujours apporté soutien et affection, A vous ses enfants et petits-enfants, les Lapeyrousiens vous expriment les très sincères condoléances et les élus ici présents vous font part de leurs sentiments amicaux et de fidélité.

Nous garderons, mon cher Paul, de toi, l'image de ces instants de bonheur partagés et ce sourire qui savait nous réchauffer le cœur.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

Comme il était rappelé l'an dernier dans notre bulletin d'informations, la communauté de communes a été enfin constituée avec les neuf communes restantes du canton de Montaigut-En-Combraille, la commune de Virlet étant partie depuis plusieurs années rejoindre la communauté de communes de Marcillat dans l'allier.

La communauté de communes de Saint-Eloy a donc tenu son assemblée générale concernant le vote de son budget. Celui-ci s'élève à la somme de 2 639 587 € en section de fonctionnement et à 89 014 € en section d'investissement.

Madame Marie-Thérèse SIKORA, présidente, a été renouvelée à ce poste après les élections municipales du printemps dernier. Pas plus que la première fois, le pluralisme ne peut s'instaurer dans la représentation, lors de l'élection des vice-présidents qui ne sont pas représentatifs de la diversité communale et des populations concernées. Inimaginable, il avait été décidé que toutes les communes siègeraient au bureau et seraient représentées par leur maire. Le dogmatisme et le sectarisme politiques l'emportant, ce fut donc une opposante de Montaigut qui fut élue au poste de vice-présidente et à ce titre, membre du bureau, Madame Claire LEMPEREUR, Maire de Montaigut en étant écartée. Comme votre maire l'a indiqué à tous les membres présents à la réunion suivante, « la bêtise avait une fois de plus triomphé ».

Quoiqu'il en soit un regroupement des communautés de communes doit avoir lieu au cours de l'année 2015, leur élargissement est programmé.

La commission départementale de coopération intercommunale s'est réunie et votre maire y est présent.

Monsieur le Sous-Préfet de Riom, en fait son remplaçant momentané Monsieur le Sous-Préfet de Thiers a tenu une première réunion de concertation avec les membres de la CDCI représentant les collectivités des Combrailles ainsi que les présidents des communautés de communes. Des propositions ont été faites, d'autres réunions de concertation à l'instigation du SMADC s'étaient tenues précédemment avec les présidents des communautés de communes et les conseillers généraux. Il semble pour l'instant qu'un souhait presque unanimement partagé soit celui d'établir trois communautés sur tout le SMADC correspondant aux territoires des nouveaux cantons.

En ce qui nous concerne, on ferait partie de la nouvelle communauté, les neuf communes restantes du canton de Montaigut, les communes du canton de Pionsat, celles de Saint-Gervais et les quatre du canton de Menat, rive gauche de la Sioule (Menat, Neuf-Eglise, Teilhet, Servant).

Il faut espérer que, lors de cette constitution de cette nouvelle structure, il y ait un peu plus d'intelligence, de bon sens et d'ouverture d'esprit, on ne peut coopérer seul, encore faut-il respecter toutes les parties.

ACTUALITÉ 2014

14 JUILLET

La fête nationale constitue un moment privilégié de convivialité au niveau de toute la commune.

Les associations lapeyrousiennes se sont regroupées et ont travaillé ensemble pour organiser ces festivités.

Comme chaque année, la partie officielle s'est déroulée en fin de matinée avec la cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe en présence de la Fanfare de Montaigut ainsi que les porte-drapeaux et anciens combattants.



Les porte-drapeaux et anciens combattants

La partie festive avait, elle, débuté très tôt le matin avec un concours de pêche qui commence à prendre toutes ses dimensions, concours qui a eu un succès marquant, une quarantaine de pêcheurs, hommes et femmes, dont une dizaine d'enfants étaient présents dès 7 heures. Les prises furent nombreuses, certains pêcheurs prenant parfois entre 100 et 120 poissons.

La remise des prix fut faite par Monsieur Jean GESEGNET, président de l'association de pêche en voie de constitution.

Tout le monde se retrouva autour de l'apéritif convivial, même s'il ne faisait pas très chaud, le soleil était présent.

Un changement intervint pour la confection du repas du soir confiée cette année à Monsieur DUMONT, traiteur, avec au menu la traditionnelle tête de veau sauce gribiche, paleron de bœuf à l'échalote, gratin de pomme de terre, fromage, les tartes étant confectionnées par notre boulanger local Monsieur MALOT, le crumble sera pour la prochaine fois.

Le service fut assuré comme d'habitude par ces jeunes dames de la relève que l'on rencontre, convient-il de souligner, à chaque manifestation. Merci mille fois pour leur dévouement et leur compétence. Elles ont su faire alliance entre nouvelles et plus anciennes.

Il est demandé, pour un service plus efficace et moins difficile de pouvoir tous passer à table au plus tard à 21 heures afin d'être prêt, café bu, pour le feu d'artifice. Il faut savoir garder raison à la buvette, il est bon de le rappeler.

Le feu d'artifice fut d'une excellente qualité. Les tableaux présentés étant tous plus magnifiques les uns que les autres. Pendant quelques instants, chacun a pu oublier les difficultés rencontrées et rêver à un avenir meilleur.

Nombreux étaient donc les spectateurs en dehors de tous les convives du repas festif.



ACTUALITÉ 2014



Les participants et organisateurs du concours de pêche



Feu d'artifice réalisé par la société SODIP

CEREMONIE DU 08 AOUT SOUVENIR

La municipalité a organisé le 70^{ème} anniversaire des tragiques évènements s'étant déroulés à La Maison Rouge à Lapeyrouse le 8 août 1944.

C'est en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Thiers Gilles TRAIMOND, en remplacement de Monsieur le Sous-Préfet de Riom, de Madame Pierrette DAFFIX-RAY, Vice-Présidente du Conseil Général, présidente de l'Association des Maires du Puy-De-Dôme, de Mesdames et Messieurs les Maires, Adjoint, Conseillers Municipaux, et d'une nombreuse population parmi laquelle étaient présents les représentants de la famille LAFANECHERE, que s'est déroulée cette manifestation.

Monsieur le Maire devait rappeler que cette année 2014, nous commémorons le débarquement des alliés en Normandie et qu'un peu partout sur le territoire national sont rappelés les tristes et tragiques évènements de cette année 1944 comme les fusillés de Montluçon à la carrière des Grises le 14 août 1944, les 99 pendus de Tulle le 9 août, l'extermination de plus de 500 hommes, femmes et enfants à Oradour-Sur-Glane et plus près de nous le 7 août 1944 à Montaigut la mort tragique de Monsieur Henri JEUX, beau-frère du Docteur MICHEL, Maire de Montaigut.

Le Maire devait rappeler qu'ici, à La Maison Rouge, deux hommes furent fusillés par les Allemands, Monsieur Edmond COCU et Monsieur Marcel LAFANECHERE, qui se trouvaient là, par hasard, la maison de la famille LESCHER étant incendiée.

Il rappelait que le 18 juin 1940, un peu partout se levèrent des hommes et des femmes qui avaient ou non entendu l'appel

du 18 juin du Général De Gaulle, celui-ci ayant compris que la déflagration à laquelle on assistait, était mondiale et que des forces qui ne s'étaient pas encore engagées allaient le faire dans ce conflit ô combien meurtrier.

Le grand homme devait porter en lui avec la résistance intérieure l'honneur de la France et fit en sorte, ce qui pouvait apparaître à l'époque comme une gageure que notre pays fut partie prenante de la table des négociations où se signa la capitulation du 3^{ème} Reich les 7 et 8 mai 1945.

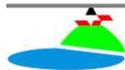
En cet après-midi du 8 août, dans une chaleur étouffante, Monsieur Marcel LAFANECHERE était allé à la Mairie puis s'était arrêté ici chez LESCHER.

Coïncidence tragique, alors que venaient d'arriver deux voitures du maquis, un camion à plateau où se trouvaient 7 ou 8 soldats allemands arrivait au même moment.

Edmond COCU fut tué le premier sur la route de Montmarault à 50 mètres d'ici, quant à Marcel LAFANECHERE, il fut frappé à coup de crosse, puis hissé sur le camion, sans doute pour être emmené et interrogé ; mais par un « nein » impératif, le chef des allemands le fit redescendre pour être exécuté à l'angle de la maison devant le travail à ferrer les chevaux.

Les allemands mirent ensuite le feu à la maison et Messieurs Léon, Marcel et Jean LESCHER ne durent la vie sauve qu'à leur absence des lieux à ce moment-là.

Marcel LAFANECHERE, enfant du pays a connu une mort atroce en ce lieu, il a subi une fin cruelle, imméritée.



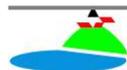
ACTUALITÉ 2014

Les Lapeyrousiens n'oublient pas ces tristes événements en les commémorant, ils se rappellent l'horreur engendrée par la haine d'autrui, par ceux qui pensaient qu'il pouvait exister une race supérieure, par ceux qui commençaient par brûler les livres avant que de détruire les hommes.

Le fachisme italien, allemand, japonais et toutes les puissances de l'axe doit être rappelé ici et maintenant.

Comment peut-on encore aujourd'hui nier les déportations opérées, les exterminations de millions d'hommes et de femmes dans les camps dans les fours crématoires.

C'est un combat qui est encore d'actualité.



Année scolaire 2014-2015

Cette année, l'école de Lapeyrouse connaît de nombreux changements.

Mme Anne AUBERGER et Mme Aurélie BRASSAC, qui avaient en charge la classe maternelle, ont quitté l'école et sont remplacées par Mme Ophélie SERRANO.

Mme Christiane GUILLOT, notre ATSEM depuis trente ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Mme Alexandra GAUVIN.

Mme Elisabeth GARCIA, employée de vie scolaire, est arrivée à la fin de son contrat. Elle est remplacée par Mme Jacqueline CHANCIoux.

Toute l'école (élèves et enseignants) remercie Christiane, dite « Kiki », pour son travail, sa patience, sa gentillesse tout au long de ces années, et lui souhaite une très agréable retraite.

Un grand merci aussi à Elisabeth pour son engagement sans faille, pendant cinq ans, dans la vie de l'école.

Les effectifs pour cette année sont les suivants :

- Classe de Mme Ophélie SERRANO (TPS-PS-MS-GS) : 29 élèves
- Classe de M. Damien CLUSEL (GS-CP-CE1) : 25 élèves

M. Olivier MAURY, maître de l'école de Buxières-sous-Montaigut, avec qui l'école de Lapeyrouse est en Regroupement Pédagogique Intercommunal, a pour sa part 17 élèves cette année (CE2-CM1-CM2).

Mme Dany DELVILLE continue d'intervenir en EPS à Lapeyrouse.

Les enseignants remercient aussi toutes les personnes qui les aident dans l'organisation des festivités, qui les accompagnent lors des différentes sorties et qui sont présentes au sein des activités de l'école.

L'ÉCOLE PUBLIQUE

BILAN de l'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

En 2013-2014, tous les élèves ont travaillé sur le thème des « Peuples du Monde » et les différentes activités se sont articulées autour de celui-ci.

Noël

Comme chaque année, les élèves du RPI ont proposé à leurs familles un marché de Noël, avec confections d'objets et de crêpes « aux goûts du monde », et un spectacle le vendredi avant les vacances.



Nouvel An Chinois

Avec un thème sur les peuples du monde, l'école se devait de fêter le nouvel an chinois, et ce, avec la complicité de Dany. Arts plastiques, danses... étaient au menu.



Piscine

Comme chaque année, la classe des plus grands s'est rendue à la piscine de Saint-Eloy-les-Mines, pour le bonheur de tous.



Loto

Courant mars, le RPI a organisé son loto annuel. Beaucoup de personnes se sont déplacées pour tenter de remporter les différents lots. Les bénéfices du loto permettent l'achat de matériel et de financer différentes sorties, notamment les classes de découverte qui ont lieu tous les deux ans.

L'ÉCOLE PUBLIQUE

Spectacle de fin d'année

Le 14 juin 2014,
les élèves ont mis en scène leurs
travaux effectués tout au long de
l'année sur « le monde ».



L'ÉCOLE PUBLIQUE

Journée inter-écoles à Montaigut

Une nouvelle fois, la Clé des Champs a organisé une journée de jeux et de découvertes pour les élèves des écoles de Lapeyrouse, Buxières, Montjoie et Montaigut.



Course d'orientation

Avant la fin de l'année, les enfants de l'école ont participé à une petite course d'orientation au plan d'eau de Lapeyrouse, organisée par leurs professeurs. Joie et bonne humeur pendant cette matinée !





Photo souvenir « Course d'orientation »

Sortie de fin d'année

En juin, tout le RPI s'est rendu à Authezat, au Centre de Chadieu.

Pour rester dans le thème des « peuples du monde », les élèves ont essayé de créer des masques africains en argile et ont cuisiné des plats du monde (Inde, Italie...).



L'ÉCOLE PUBLIQUE



L'ÉCOLE PUBLIQUE

2013-2014 dans la Classe de TPS-PS-MS



L'ÉCOLE PUBLIQUE

2013-2014 dans la Classe de GS-CP-CE2



Encore une année de passée, c'est avec plaisir que les dirigeants du Foyer Laïc vous présentent le compte rendu des activités de l'année 2014.

Nous commençons par rendre hommage à Colette NIEDZUVIECKA et Maurice GAUVIN, tous deux décédés en cours d'année, qui ont participé activement à l'évolution de notre association. Les membres du Foyer Laïc présentent toute leur sympathie à chaque famille.

Pourquoi changer quand le public répond présent, c'est le cas pour la potée qui a eu un succès considérable avec un orchestre haut de gamme avec Marc Aurine. Environ 170 repas ont été servis.



Nous pouvons déjà annoncer la potée auvergnate 2015 le 14 février, jour de la Saint Valentin, avec Michel Virlogeux, pour le prix de 16 euros, vous dégusterez ce fameux jambonneau. N'oubliez pas de vous inscrire assez tôt.

Le concours de pétanque a dû être annulé en raison de violents orages.

Le 19 décembre, nous participerons au goûter des enfants lors du passage du Père Noël à l'école.

Le 30 décembre, nous rendrons visite aux personnes de notre commune, de 70 ans et plus, pour leur offrir les colis de Noël.



Gros succès aussi pour les calendriers, un grand merci à tous les généreux donateurs lors de la distribution.

Inutile de rappeler que notre Foyer Laïc apporte son aide financière aux activités scolaires sportives, une partie des séances données par Dany.

Participation à la fête patronale, bilan équilibré. Un grand merci à nos jeunes, sans qui la fête n'aurait peut-être pas eu lieu.

Merci à la Municipalité et au Conseil Général pour les subventions qu'ils nous allouent. Merci également à tous les bénévoles pour leur dévouement.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015 A TOUTES ET A TOUS.

Quelques dates déjà retenues :

- 30 janvier 2015 : assemblée générale
- 14 février 2015 : potée auvergnate

CLUB DES JEUNES

L'année 2014 se termine pour notre association. Petit résumé des festivités réalisées cette année.

Assemblée générale

Un nouveau bureau a vu le jour au cours de cette assemblée.

Le bureau est le suivant :

Président : Jérémy COLAS

Vice présidente : Céline GUILLET

Secrétaire : Emilie FAYOL

Trésorière : Delphine GUILHOT

Le club des jeunes remercie Romain GUILLOT qui a été le trésorier de l'association pendant de nombreuses années mais qui reste tout de même membre.

Concours de belote

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé un concours de belote au mois de février.



56 équipes ont participé à la salle de la cantine qui ne pouvait pas accueillir plus de joueurs !

Nous tenons à remercier le foyer laïc, le Bruges, le Ris blanc, le garage Didier PERRIN, la boulangerie MALOT pour avoir offert des lots.

Et bien sûr, nous remercions tous les participants à qui nous donnons rendez-vous en février prochain encore plus nombreux car cette fois-ci le concours aura lieu dans la salle des fêtes.



Inter villages

Cette année, nous avons décidé de relancer l'inter villages en association avec le foot. Les communes de BEAUNE D'ALLIER et HYDS avaient accepté de participer à cet événement.

Malheureusement les jeux du samedi après midi ont été annulés pour cause de mauvais temps. La soirée dansante a tout de même eu lieu au plan d'eau. Merci au club de foot de nous avoir aidé à organiser cette soirée.

Fête patronale

Comme l'année précédente, nous avons organisé avec le comité des fêtes et le foyer laïc la fête patronale.

Le temps a été un peu plus clément que l'année passée et le bal du samedi soir a encore été un succès.

Merci à tous les bénévoles de chaque association qui permettent le bon déroulement de ce week end.



CLUB DES JEUNES

14 juillet

Comme beaucoup d'associations de la commune nos membres ont participé à la fête du 14 juillet en servant à la buvette le soir.

Bal des jeunes

Au moment de l'écriture de cet article le bal des jeunes aura lieu le 6 décembre. Comme chaque année nous espérons que les jeunes et les moins jeunes Lapeyrousiens et des communes alentours seront au rendez-vous.

Projets 2015

Le concours de belote se déroulera au cours du mois de février. Nous espérons que cette année l'inter villages pourra avoir lieu. Nous continuerons à participer au 14 juillet et à la fête patronale et le traditionnel bal des jeunes fera partie de nos manifestations.

Tous les jeunes qui souhaitent faire partie de l'association sont bien sûr les bienvenus et peuvent nous contacter.

Le Club des Jeunes vous souhaite une très bonne année 2015.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le renouvellement du bureau de l'association à l'assemblée générale de rentrée a été l'occasion de menu changement.

Pour mémoire : Président - Alain Virmont, Trésorière - Audrey Andrieu, Secrétaire - Nadège Virmont.

Pour les membres de l'association, qui sont comme l'année dernière au nombre de 17 cette année, l'adhésion est toujours à un euro et nous rappelons que tous les parents d'élèves fréquentant le RPI, sont les bienvenus d'autant que leur présence est indispensable à l'existence même de l'association.

BILAN

Nous pouvons comme à l'accoutumée, remercier la municipalité pour son engagement à notre côté et notamment pour la subvention qui maintient notre activité cantine à flot.

Celle-ci présente un résultat légèrement positif pour 2013-2014 ; le prix du repas passe à 2,40 € pour cette nouvelle année scolaire (2013-2014).

Près de 40 enfants ont fréquenté la cantine scolaire avec une moyenne de 28 repas journaliers : 4221 repas ont été servis en 2013/2014.

Les enfants se joignent à nous pour remercier Marie Christine Mahé pour les bons petits repas qu'elle prépare.

Nous remercions aussi beaucoup les animatrices de la Clé des Champs : Céline, Christine, pour l'encadrement et l'éducation qu'elles apportent à nos petits durant la pose méridienne.

Kiki part pour un repos bien mérité, nous la remercions pour les douces attentions prodiguées à nos enfants et lui souhaitons une très bonne retraite.

ACTIONS DE L'ANNEE

L'année 2014 touche à sa fin, l'association a participé au loto et à la kermesse de l'école. Pour le loto, outre la gestion des cartons et les secteurs à animer, nous avons financé un lot conjointement avec Buxières-sous-Montaigut.

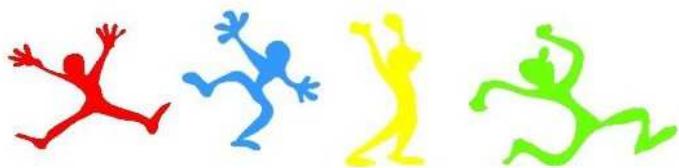
La kermesse a été animée par des parents qui ont tenu les stands.

Le 16 novembre, nous avons organisé une bourse aux jouets à la salle des fêtes de Lapeyrouse et nous envisageons d'autres actions pour la suite de l'année scolaire.

Nous souhaitons de joyeuses fêtes à tous et une très bonne année 2015.



LA CLÉ DES CHAMPS



Notre association débutera, en 2015, sa 20^{ième} année.

Soucieux d'apporter un réel service aux familles et de proposer toujours de nouvelles actions ; les membres de La Clé des Champs et le personnel redoublent d'idées pour satisfaire petits et grands.

Voici un petit aperçu de cette année 2014...

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Plus de 10 000 ... !

Ce sont le nombre de repas servis en 2014 dans les restaurants scolaires de Lapeyrouse et Montaigut.

Nos animateurs assurent, en effet, la surveillance et l'animation de la pause méridienne sur les deux sites.

Plus de 2000 goûters...

...ont été mangés par les enfants lors du temps de garderie du soir !



De 16h30 à 18h30, les enfants des écoles de Montaigut, Lapeyrouse et Buxières sont accueillis par nos équipes.

Temps libres, aide aux devoirs, ateliers sont proposés après l'école.

LES TEMPS D'ANIMATIONS PERISCOLAIRES

Mis en place depuis la rentrée de 2013, les TAP, se déroulent plutôt bien !

Grâce à une belle entente avec les équipes enseignantes, cette année, ce sont ...

... 321 heures d'animations...

... qui ont été effectuées sur les 3 écoles.

Sport, informatique, fresque, fusées, décors de spectacle, musique, expériences... autant d'ateliers qui ont permis aux enfants de découvrir ou redécouvrir de nouvelles activités.



LA CLÉ DES CHAMPS

L'ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS

Sorties piscine, boulangerie, ferme, Défiland, patinoire, poney, cinéma, cirque... Cuisine, sport, pêche, sarbacane ou encore construction de cabanes... ce ne sont pas moins de ...

...73 enfants différents...

...qui ont côtoyé l'accueil de loisirs des mercredis en 2014.

Pris en charge dès la sortie de l'école, La Clé des Champs assure le temps repas et l'animation des après-midis.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES ET LES SEJOURS

54 jours d'ouverture pendant les vacances...

77 enfants différents...

...les vacances rencontrent toujours autant de succès à la Clé des Champs !

De l'atelier peinture à l'atelier modelage en passant par les jeux sportifs ou les sorties accrobranches, les enfants, accueillis dès 3 ans et demi, trouvent toujours des loisirs à leurs goûts !

Accueillis de 7h30 à 18h30, les bambins peuvent compter sur nos animateurs pour passer de bonnes vacances !



LA CLÉ DES CHAMPS

5 jours, 46 participants !

Record battu pour la participation au séjour ski du mois de Mars. Cette année, enfants et adultes se sont rendus sous le soleil du Mont Dore pour découvrir les pistes de notre région.



4 séjours, 35 participants !

Cet été, direction St Bonnet de Tronçais !

Découvrir les arts du cirque, devenir un apprenti trappeur, pratiquer de nouveaux sports, tels ont été les thèmes proposés aux participants des séjours.



2 jours, 11 petits cavaliers !

En avril, ce sont les maternelles qui sont partis en séjour. Découverte du poney à Jenzat au programme ! Promenades, voltige, soin aux animaux... Chacun a pu se familiariser à l'équitation.



LES ANNIVERSAIRES

23 fêtes organisées...

159 bougies soufflées !

L'organisation des anniversaires est toujours autant appréciée des familles.

Les animateurs vous proposent, les mercredis après-midis, d'animer la fête. Gâteaux, confiseries, jeux, ateliers... tout est réuni pour passer un moment inoubliable !



LA CLÉ DES CHAMPS

LES SOIREEES ADOS

Raclette, jeux vidéos, mexicaine, barbecue, repas dans le noir, bowling ,lasergame... tels sont les thèmes de soirées proposés aux adolescents à raison d'un vendredi par mois.

Cette année, ce ne sont pas moins de...

...33 collégiens et lycéens...

...qui ont participé aux animations.



LA JOURNEE DES ECOLES

Pour la 6^{ème} année consécutive, notre association a organisé une journée à destination des...

...230 enfants...

...des écoles de Lapeyrouse, Buxières, Montaigut et Youx.

Une belle réussite, notamment grâce à l'aide des associations participantes et des nombreux bénévoles.

LE LOTO

Près de 1000 cartons...

...ont été vendus à l'occasion de notre premier loto !

Une belle réussite, grâce, notamment aux généreux donateurs (artisans, commerçants et parcs de loisirs divers) et à la présence de beaucoup de familles.



DU COTE DES ADULTES ...

La clé des Champs, ce sont aussi des activités intergénérationnelles. Ainsi ponctuellement nous proposons un large choix d'activités.

Pour les vacances d'hiver, un séjour ski-raquettes a été organisé sur le site de Superbesse. Toutes les tranches d'âges étaient au rendez-vous ! On comptabilise 37 enfants de 6 ans à 17 ans accompagnés pour certains de parents ou grands-parents au nombre de 9 âgés de 38 à 72 ans.

Au cours du séjour, les enfants pratiquent et découvrent les joies de la glisse quant aux adultes, ils se voient proposer des activités ski pour ceux qui le souhaitent et/ou rando-raquettes pour les autres.

L'ambiance est conviviale et chaleureuse. Chacun aime à se retrouver le soir au gîte pour partager et raconter les péripéties de la journée et participer à des veillées entraînant parfois des situations drôles et assez cocasses !



LA CLÉ DES CHAMPS

A l'occasion des mercredis de février,

nous avons organisé des visites dans d'autres structures pour voir d'autres horizons, rencontrer de nouvelles personnes et favoriser l'échange. A notre tour, nous avons invité et reçu la maison de retraite d'Echassières, le centre de Loisirs de Commeny ainsi que celui de St Eloy les mines. Le ton de cet après-midi là était donné ; jeux de société adaptés à tous pour jouer ensemble et confection de crêpes... à tout âge la gourmandise est au rendez-vous !



Au cours des vacances d'avril,

adultes et enfants se sont déplacés au centre aquatique de Montluçon. Toboggan aquatique, bulles, fontaines et jeux étaient à l'honneur pour les enfants... Tandis que les adultes se prélassaient dans les Jacuzzi, sauna, hammam et bains bouillonnants. Nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'une bonne table.



Durant l'été,

chaque semaine l'association a offert un panel de sorties pour convenir et divertir le plus grand nombre des adhérents.

- Activités culturelles au festival de Hérisson avec spectacle en prime,
- Sorties Géocaching (randonnées pédestres balisées avec GPS de poche) dans les montagnes bourbonnaises,
- Danses du monde et ateliers créatifs au festival de Gannat,
- Journée Canoë balade et pique-nique à la forêt de Tronçais,
- Accrobranches et multi-activités aux Pierres Jaumâtres.

Chaque semaine,

12 personnes se retrouvent pour discuter et créer de leurs mains des pièces parfois un peu tordues ou parfois très très jolies mais l'essentiel est, avant tout, de passer un bon moment, d'échanger et de partager sans oublier le goûter !



LA CLÉ DES CHAMPS

Une fois dans l'année,
grâce à leur assiduité et à leur participation financière, un voyage surprise le temps d'un week-end est programmé ainsi qu'une sortie pour annoncer le début de l'été.

Cette année, c'était un voyage début octobre à Amboise avec visite des châteaux de la Loire au parc des mini châteaux, de la ville et du château d'Amboise, d'une cave à Vouvray, des sites troglodytes, d'une champignonnière, visite croisière au château de Chenonceau et d'une sortie bowling dans la jolie ville de Tours pour le week end.



Pour la journée de juin, nous sommes allés visiter le magnifique parc d'Apremont .



PREVISIONS 2015

En 2015, l'association va continuer d'organiser toutes les actions existantes.

Le séjour ski des vacances d'hiver est déjà complet !

Un séjour pour les maternels sera reconduit en avril.

Cet été, plusieurs camps seront mis en place dont un en particulier pour les adolescents à Tronçais sur le thème "Koh Lanta / Pekin Express"

Les anniversaires continuent de fonctionner tous les mercredis. Penser à réserver les dates à l'avance... !

La traditionnelle journée des écoles sera reconduite et, peut-être qu'un second loto sera organisé...

Les animations adultes seront toujours proposées alors n'hésitez pas à venir nous retrouver !

REMERCIEMENTS

2014 Merci ...

...aux municipalités, aux employés communaux, aux associations partenaires de notre journée des écoles, aux donateurs pour notre loto, aux équipes scolaires, aux bénévoles et accompagnateurs lors des sorties, aux parents mais surtout aux enfants, adolescents et adultes qui participent à nos animations.

Les membres du conseil d'administration et le personnel vous souhaitent ...

...une bonne année 2015



Nos deux animations de l'année ont été un thé dansant et un concert à l'église.

ASSEMBLEE GENERALE :

L'assemblée générale s'est tenue le 21 février, salle de la Mairie.

Le bureau reste identique. Il se compose comme suit :

Présidente : Nadine MICHEL

Trésorière : Marie MEYNARD

Secrétaire : Claudine MERY

Secrétaire adjointe : Christine FERREIRA DE OLIVERA.

Le bilan moral et financier a été rendu.

Nous tenons à remercier la Municipalité, le Conseil général pour les subventions allouées.

THE DANSANT :

Comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, nous avons organisé un thé dansant le dimanche 02 mars à la salle des Fêtes. Une soixantaine de danseurs ont répondu présents. Cette soirée a été animée par le musicien Pierre LASME. Des tartes, gâteaux, crêpes avaient été préparés par les membres de l'association et ont réconforté les amateurs de danse.

Suite à de nombreux encouragements des participants, l'animation sera reconduite le dimanche 14 décembre avec Isabelle RELIANT.

CONCERT A L'EGLISE :

Le samedi 12 avril, la chorale JUPITER CHORUS du conservatoire de Montluçon, dirigée par Maurice MUSSO, a enchanté les amateurs de musique classique.

Ce chœur a arboré cinq siècles de musique : de la renaissance à l'époque contemporaine, des œuvres de Brahms, Bach Debussy, Byrd.... ont été interprétées.

Dans une église rénovée, appréciée de tous, celle-ci pour l'occasion avait été chauffée, ce fut vraiment un très beau spectacle.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015.

LAPEYROUSE ANIMATION



**Les danseurs
sur la piste
de danse**



La chorale JUPITER CHORUS

Vue d'ensemble



COMITÉ DES FÊTES

Cette année au programme : Fête du plan d'eau, participation à la Fête du 14 juillet et à la Fête patronale.

FETE DU PLAN D'EAU

Le 22 juin s'est déroulée la fête du plan d'eau et par chance le soleil était présent.

Dès 7 heures, les brocanteurs étaient au rendez vous, toujours beaucoup d'exposants et de chineurs.

Le marché de pays lui aussi a connu un vif succès. Des stands de pains, croissants, brioches fruits, légumes, fromages, vins ...faisaient le bonheur des gourmands et des gourmets.

A 10 heures, une première compétition de triathlon : canoë, course à pied et vélo devait commencer dans la joie et la bonne humeur.

Vingt six équipes se sont affrontées. Didier et Jérôme ont remporté le parcours pro et Thomas et Jonathan le parcours amateur.

A midi, on commence à se retrouver vers la buvette car l'heure de l'apéro a sonné !!!

Toujours très apprécié des convives, le repas est servi sous chapiteau avec au menu : melon, pavé de charolais au barbecue, frites, fromages et tarte.

La troupe LES CAS BARRES a su « mettre le feu » : sous le chapiteau une bonne ambiance y régnait, la

scène devenait même trop petite pour les amateurs de musique et de chansons !!!

A 15 heures, les compétitions de triathlon ont repris dans la bonne humeur.

Toute la journée, Madame E. BARSSE, costumée, a déambulé avec ses musiciens, l'orgue de barbarie dans les allées de la brocante. Elle a ravi les enfants avec son atelier de sculpture de ballons.

Les structures gonflables, les manèges ont eux aussi fait la joie des enfants.

Nous remercions toutes les personnes qui, par leur encart publicitaire, nous permettent de diffuser les informations de cette fête, les bénévoles, les employés municipaux et tous ceux qui nous soutiennent de près ou de loin pour cette manifestation.



COMITÉ DES FÊTES



Brocante et Vide grenier



Stand de fruits et légumes



L'orgue de barbarie et la sculpture ballon

COMITÉ DES FÊTES



Les participants au triathlon

COMITÉ DES FÊTES



**La troupe
« LES CAS BARRES »
Et le public amateur !!!!**

**Les enfants s'amuse-
nt
aussi !!**



COMITÉ DES FÊTES

FETE PATRONALE

Comme les années précédentes, les trois associations : Club des jeunes, Foyer Laïc et le Comité des fêtes se sont réunies pour organiser la fête patronale qui a eu lieu le samedi 20 et dimanche 21 septembre.

Le samedi après midi , le concours de pétanque avec seulement une douzaine d'équipes a eu lieu , le temps n'était pas de la partie. La pluie n'a pas encouragé les joueurs !!!

Le samedi soir, le club des jeunes s'est chargé d'organiser le bal qui s'est fort bien passé.

Le dimanche matin, les brocanteurs s'installaient dans le bourg mais le mauvais temps de la veille a dû en dissuader plus d'un car ils n'étaient pas très nombreux.

Heureusement, la participation de Mathieu et de son âne, dès le matin a enthousiasmé petits et grands. Des tirs à la corde avec les enfants, des jeux tout au long de la journée ont été proposés par l'animateur.

A midi, un repas préparé et servi par « le Bruges » a réuni 75 personnes à la salle de la cantine.

L'après midi un match de foot avait lieu. Les structures gonflables et le stand de tir ont amusé les petits et les plus grands.

L'heure de l'apéro a été animé par le groupe « GIPSY DUO » jazz manouche.

Un grand merci à tous les bénévoles, qui chaque année donnent de leur temps, pour offrir aux villageois une animation et faire perdurer la traditionnelle fête patronale.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2015.



L'ANNEE 2014 DE L'UNION SPORTIVE



Après une année 2013 particulièrement difficile à tout point de vue, l'Union Sportive a pris un nouvel élan en 2014 avec des résultats plus qu'honorables pour la saison 2013-2014 et un effectif qui est reparti à la hausse pour l'exercice en cours.

LA SAISON 2013-2014

Il est toujours difficile de « digérer » une relégation et le démarrage de la saison en première division de l'équipe fanion fut difficile avec, dès le premier match, une sévère défaite à Ménérol.

Puis, peu à peu, l'équipe dirigée par Christophe Bonhammour trouva son rythme de croisière qui devait déboucher sur 6 victoires pour une seule défaite durant la phase aller, permettant à Lapeyrouse de se positionner dans le haut du classement.

Le début de la phase retour confirma ces bons résultats et l'accession au niveau supérieur devenait clairement un objectif.

Hélas, suite à un malentendu avec le district, le match perdu sur tapis vert contre le Montel de Gelat coupa cette bonne dynamique et la fin de championnat fut plus difficile pour les jaunes et noirs, le manque d'effectif pesant aussi sur la fin de saison.

Néanmoins, la 3^{ème} place au classement final est porteuse d'espoir pour la saison à venir.

L'équipe B, a effectué une saison moyenne, tributaire elle aussi du manque d'effectif.

Souvent renforcée par les plus anciens (Serge, Joël, Fabrice, Pascal, Dom,...), elle a assuré néanmoins sans trop de problème le maintien dans une poule relativement homogène ou une seule victoire supplémentaire aurait été synonyme d'une 4^{ème} place.

Avec 7 victoires au compteur et une 7^{ème} place au classement final, les réservistes jaunes et noirs pouvaient offrir une fin de saison tranquille à Jérôme Bidet, qui coachait au cours de ces dernières saisons et qui a décidé d'arrêter là sa mission.

La saison des vétérans a été difficile.

Seuls trois matchs ont été disputés à l'automne 2013 puis plus rien au printemps 2014.

Là aussi, le manque d'effectif y est pour beaucoup tout en sachant que le phénomène ne touche pas que Lapeyrouse et que 4 de nos adversaires prévus au printemps ont renoncé faute de joueurs.

Après cinq ans passés à s'en occuper, Patoche a décidé de passer la main.

UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

LA SAISON 2014-2015

Au printemps dernier, les dirigeants se posaient des questions au sujet du nombre d'équipes à engager pour la saison 2014-2015 au vu des problèmes d'effectif rencontrés au cours de la saison précédente.

Mais la période des mutations vit arriver plusieurs jeunes joueurs et les soucis des saisons précédentes semblent s'estomper.

L'équipe Fanion est donc engagée dans le championnat de première division, toujours dirigée par Christophe Bonhammour.

Pour l'équipe B, engagée elle en 3eme division, c'est Philippe Rigaud qui a pris le relais de Jérôme Bidet, épaulé par le fidèle Jean-Luc Meunier.

Au tiers du championnat, les deux équipes occupent une place dans le milieu de tableau et les dernières rencontres laissent augurer le meilleur pour la suite.

Pour les Vétérans, c'est Christian Dubreuil qui succède à Patoche .

Les deux premières rencontres disputées contre Montaigut et Hyds semblent avoir redonné du tonus aux anciens ...

Lors de l'assemblée générale du 15 juin dernier certains membres du bureau ont décidé de passer la main et 3 nouveaux se sont proposés pour les remplacer :

Composition du nouveau bureau :

Président : Serge COLAS

Vice-présidents : Patrick CHADEYRON ,
Joël PERRIN

Trésorière : Nadine GUILLET

Secrétaire : Jean Luc MEUNIER

Membres : Dominique ANDRIVON , Jérôme BIDET , Anthony BONHAMMOUR , Mélanie COLAS , Christian DUBREUIL , Delphine GUILLOT , Romain GUILLOT , Yoann MALAIRE , Philippe RIGAUD .



UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

JEUNES FOOTBALLEURS DU PAYS MINIER

Nous repartons cette saison avec nos amis de Menat, Neuf Eglise et Servant dans le groupement avec des équipes inscrites dans toutes les catégories de U6 à U17.

Cette année le groupement a pu, grâce aux aides dans le cadre des "emplois avenir", embaucher Alexandre Lavadoux qui intervient depuis la rentrée dans les écoles pour initier les enfants au foot et au sport en général.

Espérons que cela porte ses fruits.

N'hésitez pas à contacter un des responsables de l'USL si votre enfant souhaite jouer au football.

LES FESTIVITES

11 Janvier 2014 : Soirée Galette des rois + karaoké ; 60 participants autour d'un buffet préparé par Le Bruges

31 mai 2014 : Bal du foot : 210 entrées

28 juin 2014 : Inter-village organisé avec le Club des Jeunes malheureusement annulé pour cause d'alerte météo mais le repas du soir a pu être maintenu grâce à la mobilisation de tous ; merci à nos amis de Beaune d'Allier d'avoir joué le jeu.

Rendez vous

l'année prochaine.

12 septembre 2014 : Remise d'un jeu de maillots avec shorts et chaussettes ainsi que 4 ballons par la société ACC de Montluçon à l'initiative de Philippe Rigaud ; suivi d'un vin d'honneur offert par le club.

10 Novembre 2014 : Traditionnelle Tartiflette du Foot ; 110 repas servis par Le Bruges et soirée animée par Romain Jardoux .



L'USL remercie la municipalité, les sponsors ainsi que tous les bénévoles et vous souhaite une bonne année sportive 2015.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

Notre société de chasse compte encore une cinquantaine de membres.

Nous assistons, depuis une trentaine d'années, à l'effritement régulier de nos adhérents.

Les anciens disparaissent et seulement un petit nombre de jeunes prennent goût à ce loisir.

La complexité pour avoir le permis de chasser, plus tous les frais additionnés pour pratiquer ce loisir, sont certainement les principales raisons.

Le manque de petit gibier et les contraintes cynégétiques en accentuent le désintéressement.

La chasse en groupe, ce qu'on appelle les battues, est souvent un moment apprécié par les chasseurs. Bien sûr, tous sont fiers de leur tableau de chasse, mais ils apprécient beaucoup le moment convivial. La chasse, c'est aussi cela !



Les solutions pour augmenter les petits gibiers et surtout assurer leurs reproductions sont très aléatoires. Beaucoup de pistes sont avancées, mais, aucune solution sérieuse n'apporte pour l'instant de réponse à ce phénomène.

Le renard est la seule espèce qui prospère malgré une bonne destruction.

N'oubliez pas de déclarer les pertes subies et causées par les prédateurs, renards, fouines, martres, buses, etc...



Merci aux propriétaires non chasseurs de laisser leurs terrains à disposition de notre société.

Meilleurs vœux à tous.

AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

En ce début d'année 2014, l'Amicale des Anciens comptait 139 adhérents.

18 JANVIER 2014

C'est le jour de l'assemblée générale suivie d'un repas qui a rassemblé 108 adhérents.

Un vote a eu lieu pour renouveler cinq membres du Conseil d'Administration : Rolande COLAS, Georges GUILLOT, Michel TOURRET, Nicole TOURRET, Roland TOURRET.

Après les résultats du vote, la trésorière a énoncé les comptes de l'année écoulée.

Avant le repas, la présidente a présenté ses vœux à l'assemblée en souhaitant une meilleure santé aux adhérents malades. Elle a aussi demandé d'avoir une pensée pour les adhérents décédés en 2013.

Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur. Messieurs les Maires de Lapeyrouse et Buxières nous honoraient de leur présence. Les amateurs de danses ont pu poursuivre la soirée au son de l'accordéon avec Isabelle Reliant et Philippe. 42 personnes étaient restées pour la soupe à l'oignon.

Une brioche a été offerte à tous les adhérents absents.

Nous remercions Messieurs les Maires de Lapeyrouse et de Buxières pour leur générosité à l'occasion de cette journée.

Cette année, le bureau a été reconduit dans son intégralité :

- présidente : Madeleine LANDRIEVE
- vice-président : Roland TOURRET
- secrétaire : Jeannine GIDEL
- secrétaire-adjointe: Nicole TOURRET
- trésorière : Régine CARTE
- trésorière-adjointe : Arlette BERTHON
- membres : Michel TOURRET, Guy PETITJEAN, Rolande COLAS, Jean MERCIER, Rolande FLOUVAT, Guy THUIZAT, Michèle CHEVALIER, Jacques MAYER-WEILER, Georges GUILLOT
- Commissaires aux comptes : Marie-Claude ROBERT et Maurice COLAS

26 AVRIL 2014

Ce repas a réuni 85 participants. Monsieur le Maire de Lapeyrouse s'était excusé pour son absence. Monsieur OLLIER, le nouveau Maire de Buxières nous honorait de sa présence.

27 JUIN 2014

45 participants prenaient le car en direction de Briare.

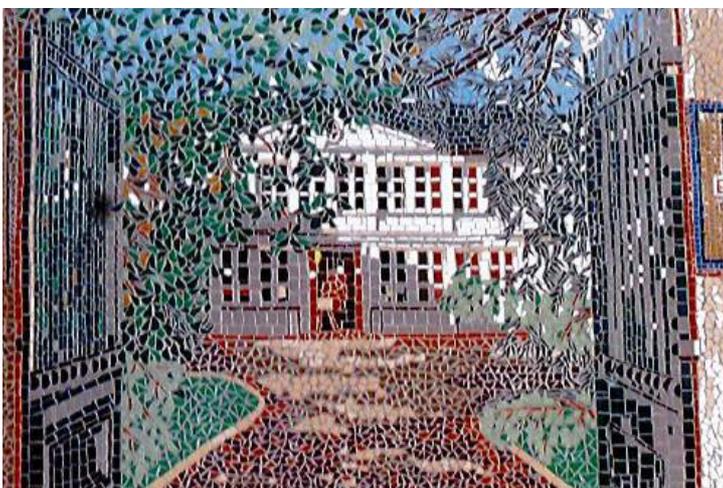


AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

A l'arrivée, nous avons embarqué sur une péniche pour un déjeuner croisière sur le canal de Briare. Durant cette croisière fluviale, nous avons eu le passage du Pont Canal dans les deux sens ainsi que la montée et la descente de trois écluses.

Tout en dégustant un excellent déjeuner, nous avons pu admirer la beauté de la Loire qui rencontre les canaux de Briare.

Après le déjeuner, nous avons fait le tour de la ville en petit train et nous avons terminé cette journée par la visite guidée du musée de la mosaïque et des émaux.



Nous étions de retour à Lapeyrouse à 20 heures, tous très contents de notre voyage.

05 SEPTEMBRE 2014

57 adhérents participaient à la sortie « friture ». Le matin, nous nous sommes rendus à Gannat au Parc Paléopolis.

Un guide nous a fait revivre la fascinante histoire de la vie, mettant en avant l'évolution des oiseaux.



Puis nous nous sommes rendus à Lisseuil par les Gorges de la Sioule. Là, nous attendait un copieux repas avec friture à volonté.

Nous sommes rentrés en faisant un détour par Marcillat où nous avons visité la nouvelle maison de la Combraille. Nous avons pu découvrir des expositions sur le relief, les paysages, la faune et la flore, les monuments et la vie de l'homme et des métiers à travers les siècles dans le secteur des Combrailles.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

25 OCTOBRE 2014

80 personnes étaient réunies à la cantine pour le dernier repas de l'année.

Monsieur WROBEL représentait Monsieur le Maire de Buxières, Monsieur le Maire de Lapeyrouse, retenu par d'autres obligations, s'était excusé. Le menu choisi a été très apprécié et la soirée s'est poursuivie en musique jusqu'à la soupe à l'oignon.

Cette année 2014 a été endeuillée par le décès de Colette NIEDZUVIECKA de La Tuilerie. Elle avait été trésorière de l'Amicale pendant de nombreuses années. Elle est partie le 31 janvier après avoir courageusement lutté contre la maladie.

Le 30 juin, Claude FABRE des Amiraux est décédé après une longue hospitalisation à Lyon.

Le 14 septembre, nous apprenons le décès de Rolande FLOUVAT des Boudards. Elle faisait partie du Conseil d'Administration depuis plusieurs années.

Le 07 octobre, c'est Paul MEUNIER des Châtaigniers qui décédait. Il avait été un vice-président très actif au sein du club et même si son état de santé ne lui permettait plus d'assumer ses fonctions, il continuait à s'intéresser à la vie de l'Amicale.

A toutes ces familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

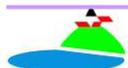
Sincères condoléances aussi aux familles de : Alice BIDET, Jean LESCURE, Jean CHOMET et Alexandre CHARBONNIER qui avaient été eux aussi adhérents à l'Amicale des Anciens.

L'Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières remercie chaleureusement Messieurs les maires et les conseils municipaux de Lapeyrouse et de Buxières ainsi que Madame la Conseillère Générale pour les subventions accordées au Club.

Merci aussi à toutes les personnes qui font des dons au club ainsi qu'à tous les bénévoles qui se dévouent pour organiser les différentes manifestations.

L'Amicale des Anciens serait très heureuse d'accueillir de nouveaux adhérents. Qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître aux responsables pour obtenir tout renseignement nécessaire à leur adhésion..

A tous, bonne et heureuse année 2015.



UNE ANNÉE DE BELLES PRISES, UNE ANNÉE DE TRANSITION

UNE ANNÉE DE BELLES PRISES,

à plus d'un titre, de très belles prises en quantité, en taille et en poids. Truites, carpes, tanches, perches, gardons, rotengles ont fait chauffer les moulinets, plier les cannes et rempli les bourriches.

L'année a débuté par un alevinage de truites et l'ouverture de la pêche.

Les pêcheurs de truites ont pu apprécier leur belle taille et leur nombre.



Suivi l'ouverture de la pêche de carpes : la taille, le poids et le nombre de prises en ont surpris plus d'un.

Mr Thomas Joyeux, carpe de 14,800 kg



Mme Marina Caillaud, carpe de 12 kg



Aurélien Mertz 13 ans, carpe de 13 kg



Et bien d'autres belles prises encore.

De nombreuses tanches de belle taille.



Les perches furent également nombreuses et de belle taille.



Pour les pêcheurs au coup, ils ont trouvé leur bonheur particulièrement au plan d'eau où gardons et rotengles ont rempli les bourriches pour faire de belles fritures.

En pleine saison, avec un temps des plus radieux, le concours de pêche du 14 juillet a tenu toutes ses promesses avec une quarantaine de pêcheurs (hommes et femmes) dont une dizaine d'enfants. Le concours dura trois heures et plusieurs pêcheurs ont pris entre 50 et 120 poissons.



Petite ombre au tableau, aucune prise de carnassier n'a été signalée.

La saison s'est terminée par la vidange de l'étang d'Augères.

Nous avons été surpris par la quantité de carpes (près d'une tonne), en très bonne santé, dont l'une ou l'autre carpe atteignait les 17-18, pas une carpe en dessous de 8kg, cela promet pour la saison 2015.

Nous en avons profité pour nettoyer les abords par la coupe de jeunes arbres qui encombraient.



UNE ANNÉE DE TRANSITION,

en accord avec la mairie deux gardes pêches (en cours d'assermentation) ont été mis en place.

Outre les améliorations que cela a apporté à l'ensemble des pêcheurs par les contrôles journaliers, cela a aussi permis de dépasser de cinquante pour cent les recettes prévues.

Les gardes pêches sont :

Mr Donovan Meunier et Mr Jean Gesegnet.

Par la même occasion, le conseil municipal a mis en place un comité de pêche d'une dizaine de personnes dont la mission a été de créer une association.

Son but, s'occuper de la gestion piscicole des étangs, réaliser des animations nouvelles autour de la pêche, adapter le règlement de pêche aux modes de pêche actuels, autofinancer l'alevinage et les activités de pêches.

L'association a vu le jour le 07/11/2014. Un nouveau règlement de pêche a été rédigé.

Quelques premières idées de nouvelles activités sont en cours de réflexion : enduro carpes, pêches de nuit carpes uniquement, pêches à la mouche, concours de pêche au coup, spécialisation en carnassier (black-bass, brochet, sandre et truite), école de pêche.

Une convention ayant pour but de définir les rôles du conseil municipal et de l'association est en cours d'élaboration.

Vous trouverez dans l'avenir toutes les informations nouvelles sur le site de la mairie.

63lapeyrouse.free.fr

Dans le courant de 2015 l'association créera son propre site internet et une page Facebook.

L'ensemble du comité vous souhaite une très bonne et heureuse année.
Nous nous réjouissons de vous rencontrer aux bords des étangs et lors des manifestations organisées.

Le comité :

Andrivoon Dominique, Berthon Maurice, Brun René, Chesseron Jean, Côme Agnès, Gallas Monique, Gesegnet Jean, Guillot Georges, Leitao Antoine, Meunier Donovan.

CATM-PG

LE 5 DECEMBRE 2013

La section CATM-PG s'est réunie au monument aux morts, pour une cérémonie d'hommage aux morts pour la France, au cours de la Guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, avec dépôt de gerbe et lecture du message.

Un hommage a été également rendu au cimetière à tous les camarades trop tôt disparus.

Après le pot de l'amitié, nous avons partagé un repas préparé par le restaurant Le Bruges et servi par nos épouses qui confectionnent toujours de succulents desserts.

Merci à toutes.
Merci également à nos porte-drapeaux ainsi qu'à leurs remplaçants.

La commune était représentée par Maurice COLAS, Premier Adjoint.



LE 17 AVRIL 2014

L'Assemblée Annuelle de la section s'est tenue à la salle de la Mairie.

Le Secrétaire Trésorier René BEYLOT a présenté le bilan moral et financier. Le budget satisfaisant a été accepté par les CATM présents.

Paiement des cotisations et remise des timbres.

LE 8 MAI 2014

Les CATM-PG ainsi que la population se sont rassemblés devant le monument aux morts, accompagnés par la fanfare de Montaigut en Combrailles.

Après les sonneries d'usage, dépôt de gerbe, lecture du message par Mr Le Maire Jean MICHEL.

Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité.



LE 13 JUIN 2014

L'Assemblée Générale a eu lieu à Enval. La section était représentée par 11 participants dont deux porte-drapeaux Robert TOURRET et Jean MERCIER. La réunion ainsi que le repas se sont tenus salle IGEA.

Nous avons passé une agréable journée.



CATM-PG



LE 14 JUILLET 2014

Recueillement au monument aux Morts, Dépôt de Gerbe, Batterie Fanfare et Vin d'Honneur au plan d'eau.

LE 7 OCTOBRE 2014

La section CATM-PG a eu la douleur de perdre son camarade Paul MEUNIER.

Paul avait été le premier Lapeyrouisien à vouloir créer une section AFN à Lapeyrouse.

Il a été décoré en 2008 de la médaille du porte-drapeau pour plus de dix années de présence.

A son épouse Madeleine, à ses enfants et petits-enfants, la Section leur présente ses condoléances attristées.

LE 11 NOVEMBRE 2014

Commémoration du centenaire du début de la première Guerre Mondiale (1914-1918) avec la présence des Elus, des Anciens Combattants, de la Fanfare et de la population.

Deux jeunes élèves ont lu les noms des Lapeyrousiens disparus pendant cette grande guerre.

Mr Le Maire Jean MICHEL a donné lecture du message.

Tous se sont retrouvés pour le vin d'honneur à la salle de la cantine.

La Section remercie Mr Le Maire, son Conseil Municipal pour la subvention attribuée chaque année, ainsi que pour les vins d'honneur.

Les membres CATM-PG souhaitent à toutes et tous, une bonne et heureuse année 2015.



ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

Le premier ministre a annoncé, au cours d'une déclaration à la presse, un coup de pouce aux petites retraites : 40 € en une seule fois.

Quelle générosité !...

Après un petit calcul, ce coup de pouce représente une augmentation sur un an de 3,5 € par mois ou 11 centimes par jour.

C'est vraiment prendre les retraités qui ont buriné toute leur vie, souvent avec de bas salaires ou petits revenus, pour des mendiants à qui l'on donne une petite pièce en passant devant leurs petites boîtes. Quel mépris.

Face à cette indécence digne d'un siècle en arrière, Paul PHILIPPE, président de l'ADRA 63, a adressé un courrier à tous les parlementaires, dénonçant toutes ces mesurette, bien loin d'être à la hauteur pour résoudre la situation lamentable faite aux anciens agriculteurs et surtout aux anciennes conjointes d'exploitants qui, avec 552 euros mensuels, resteront bien en dessous du seuil de pauvreté.

La nation française veut-elle enfin résoudre le problème des retraites de notre pays ?

L'ADRA continuera à se battre à vos côtés pour des pensions décentes à hauteur de 85 % du SMIC avec la parité homme femme, indexées sur celui-ci.

La France en a les moyens, il suffit d'un peu de volonté.

Cette revendication représente peu de chose face aux 80 milliards d'euros de fraude fiscale dans notre pays, sans compter tous les avantages faits aux nantis de notre société. Un exemple, le groupe pharmaceutique SANOFI a distribué en 2013, 3,5 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires.

Deux fondateurs de notre association viennent de nous quitter : Paul MEUNIER, responsable pendant plusieurs années au niveau communal et départemental, et Jean LESCURE, fidèle adhérent. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs épouses, Madeleine et Henriette ainsi qu'à leurs familles.

Rejoignez l'ADRA, si nous sommes plus nombreux, nos revendications auront plus de chance d'être entendues et défendues par nos élus parlementaires.

Bonne année à tous et surtout bonne santé pour 2015, qui sera, sans aucun doute, une année de lutte.



NOUVEAUX **A**RRIVANTS

LA MAISON NEUVE	Famille JUNIET	2 personnes
LA VILLATTE	Famille POUVARET-JACON	3 personnes
LA TUILERIE	Famille TORRES	3 personnes
LE BOURG	Famille GUILHOT-FAYOL	2 personnes
	Famille LAROCHE-LE FOL	3 personnes
	Famille MOURAGNON	4 personnes
	Famille MOUTAT-PARENT	2 personnes
	Famille COCCONCELLI-GENEZ	3 personnes
LE CLUZEAU	Monsieur PY	1 personne
LE CRECHOL	Monsieur MAHE	1 personne
	Famille POUSSIÈRE	2 personnes
	Famille HOL	2 personnes
LE MAROC	Monsieur LEDOS	1 personne
LES AIGUILLONS	Famille BLOIS	5 personnes
LES GAYOTS	Famille LECLACHE-PERRIN	3 personnes
	Danielle MONGET	1 personne
LES MONTEIX	Famille GUILLET	4 personnes
MONTABAN	Famille BOISCHE	2 personnes



RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE

05 AOUT 2014 Arnaud Léon Paul GAUVIN et Vanessa GOTTSCHLING

NAISSANCES

06 JUILLET 2014	Joshua Lee Paul LIEFTINK	MONTLUCON
01 AOUT 2014	Clara Faustine AUCOUTURIER	MONTLUCON
22 AOUT 2014	Lison GAUVIN	MONTLUCON

MARIAGES

26 JUILLET 2014	Nicolas Xavier DUBOISSET et Marie MICHEL
09 AOUT 2014	Jean-François Gabriel Pierre Nicolas DOMINATI et Muriel Claudine Sophie AGACHE

DECES

31 JANVIER 2014	Colette Jeannine BOUVIER veuve NIEDZUVIECKA	MONTLUCON
03 MARS 2014	Simonne Marthe GEOFFROY veuve LECLERE	DESERTINES
12 MAI 2014	Alice MATHIEU veuve BIDET	EBREUIL
30 MAI 2014	Jean Hubert LESCURE	MONTLUCON
23 JUIN 2014	Claude Edmond FABRE	LYON
13 AOUT 2014	Jean-Yves Julien Marcel MONGET	DECAZEVILLE
07 OCTOBRE 2014	Paul Eugène MEUNIER	MONTLUCON
12 OCTOBRE 2014	Pierre Emile MORGE	LAPEYROUSE

11 JANVIER 2014	Jeanne COLAS veuve TOURRET
14 JUIN 2014	Maurice GAUVIN
30 JUIN 2014	Jean CHOMET
03 OCTOBRE 2014	Arlette GIDEL veuve CONNORD
15 OCTOBRE 2014	Alexandre CHARBONNIER

*vous êtes tous
conviés à la :*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information**

*dimanche 25 janvier
10 h.*

Salle de la mairie